

DU TROC À LA MONNAIE, LE TROC A-T-IL DONNE NAISSANCE À LA MONNAIE?

Pierre Alary¹

INTRODUCTION.

La médiation monétaire serait une condition nécessaire au développement des échanges de biens et de services selon Jevons. Le développement des sociétés passerait par des stades et la monétarisation des échanges suivrait logiquement une dynamique enclenchée par le troc. Pour Jevons un système d'échange dépourvu de monnaie se trouverait rapidement limité par des frictions spécifiques au troc. La monnaie éliminerait ces frictions en réglant trois contraintes majeures, la double coïncidence des besoins, l'absence de mesure homogène de la valeur et l'absence d'un moyen de subdivision. Dans ce texte, nous ne ferons pas état du dernier point jugé mineur par Jevons.

L'objet de cette réflexion ne porte pas sur Jevons, l'auteur, mais uniquement sur un aspect de ses contributions. Cet aspect présente un double intérêt, il formalise les relations entre troc et monnaie et il inspire largement la pensée économique. Cependant, nous ne les partageons pas entièrement ses analyses, elles nous paraissent imprécises à certains égards et il semblerait qu'elles ne soient pas permises dans un contexte où le concept de troc est clairement établi. Jevons, comme de nombreux auteurs, manipulent sans trop de précaution le concept de troc, dont les limites évoluent selon les besoins de la démonstration. Il mobilise des exemples qui ouvrent parfois des perspectives différentes, voire contradictoires. L'absence de définition univoque perturbe la compréhension du problème, comment identifier la nature des liens troc-monnaie, sans en déterminer le socle (troc)?

Ainsi, très modestement et sous un angle d'approche un peu différent, nous nous proposons de contribuer au débat en analysant la dynamique liée au troc. Nous ne négligeons aucune approche dans la mesure où elle nous offre des éléments de compréhension utiles à notre discours. Pour cela, nous n'hésiterons pas à nous appuyer sur les travaux, d'anthropologues, de ruralistes et de spécialistes de la théorie monétaire, qu'ils soient orthodoxes ou hétérodoxes. À partir de ces exemples, hétérogènes, puisés dans la littérature à notre disposition, nous tenterons de construire un cadre théorique à l'image des situations rencontrées pour répondre à la question suivante:

Le troc évolue-t-il naturellement pour donner une monnaie?

La réponse à cette question s'articule en deux paragraphes. Premièrement, nous nous intéresserons à la définition de troc de Jevons. Pourquoi est-elle polysémique et en quoi cette polysémie permet-elle d'établir une filiation entre troc et monnaie? Ensuite nous proposerons une définition du troc nécessaire pour différencier les dynamiques d'échanges (monétisés, de don et de troc). Enfin, nous étudierons des exemples d'échanges qualifiés de troc, appartiennent-ils réellement à une logique de troc?

¹ Pierre Alary. Doctorant au CEPREMAP, sous la direction de Robert Boyer .

1 L'ANALYSE DU TROC, UN PROBLEME DE DIALECTIQUE.

Nous aborderons ce paragraphe par l'énoncé de la définition du troc proposée par Jevons à la fin du siècle dernier (JEVONS, W.S. 1876, pg.3).

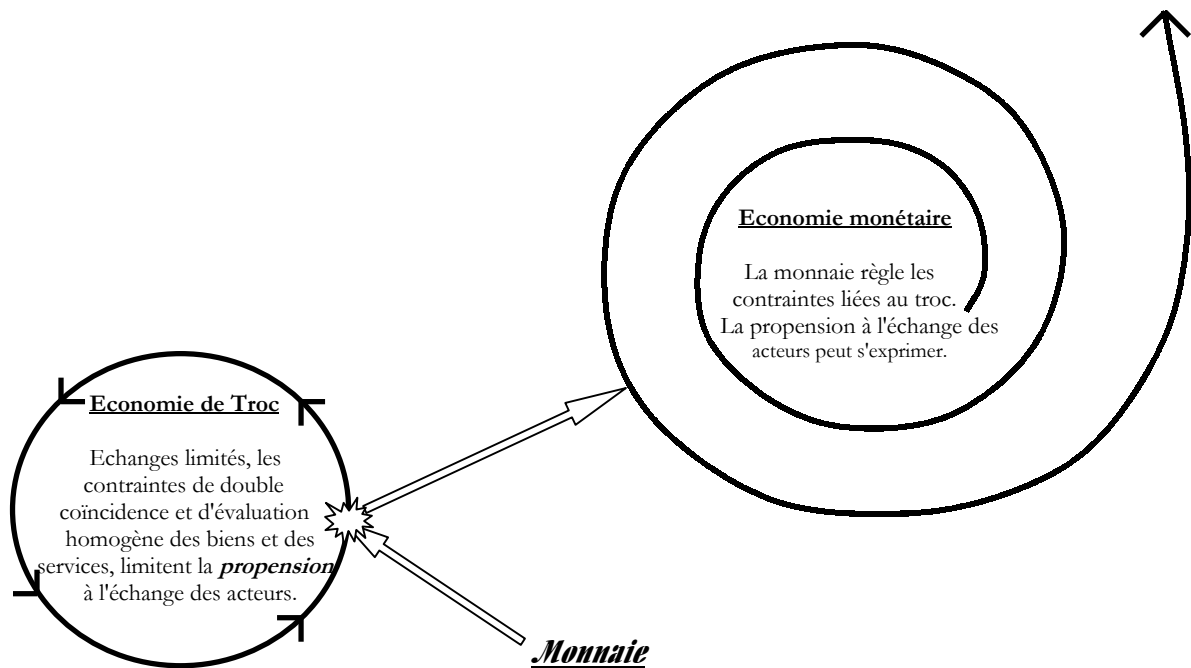
"The earliest form of exchange must have consisted in giving what was not wanted directly for that which was wanted. This simple traffic we call barter or truck, the French troc, and distinguish it from sale and purchase in which one of the articles exchanged is intended to be held only for a short time, until it is parted with in a second act of exchange. The object which thus temporarily intervenes in sale and purchase is money."

La probabilité de rencontre et donc d'échange d'X possédé et non désiré directement par un acteur A, à la recherche d'Y, contre Y possédé et non désiré directement par un acteur B, à la recherche d'X, n'est pas toujours proche d'un. L'absence de double coïncidence limite les possibilités d'échanges et l'apparition d'un élément tiers, la monnaie, règle cette contrainte, elle "lubrifie" les transactions. De plus, l'élément tiers offre une base de comparaison homogène pour des biens et des services X, Y hétérogènes. En d'autres termes, le tableau ci-dessous résume ces dimensions de la pensée de Jevons.

	Acteur A	Acteur B	
Troc	X Non désiré directement par A et possédé par A.	X Désiré par B et possédé par A.	Le transfert d'X de A vers B et celui d'Y de B vers A devient possible si A et B sont en relation au moment où l'échange est possible (double coïncidence) et si les acteurs établissent une norme de comparaison entre leurs biens respectifs.
	Y Désiré par A et possédé par B.	Y Non désiré directement par B et possédé par B.	
Echange monétisé	Monnaie.	X ou Y désiré par A et possédé par B.	A et B acceptent la monnaie et la possession de monnaie offre l'accès indifférencié à X ou l'Y désiré ("simple coïncidence"), la monnaie devient la norme de comparaison.
	X ou Y désiré par B et possédé par A.	Monnaie	

Tableau n°1: les contraintes réglées par la monnaie.

Les contraintes spécifiques au troc bloquaient le développement des échanges et l'apparition de la monnaie libère le système. Dans une économie monétaire, les individus guidés par leurs intérêts échangent plus facilement les biens et les services. Le commerce se développe alors.



Schémas n°1: Pourquoi le troc a-t-il laissé place à la monnaie.

Le modèle paraît séduisant et théoriquement la double coïncidence des besoins, mais aussi la difficulté d'évaluation de biens et de services très hétérogènes, venus d'horizons différents, explique la généralisation de l'outil monétaire, dans des sociétés où échanger des biens et des services occupe une place capitale. Au départ, ces sociétés troquaient, le troc existait sans monnaie et peu à peu la monnaie supplante le troc sous la pression de la propension à l'échange.

Malheureusement, lors d'une analyse attentive le modèle présente quelques failles et le concept de troc (qui occupe une place fondamentale pour construire ce modèle) dévoile plusieurs niveaux d'imprécisions. Ces imprécisions offrent une certaine l'attitude et selon les besoins de sa démonstration, Jevons mobilise des échanges dont la logique ne procède pas des mêmes mécanismes. Il identifie au troc, tout type d'échanges dans lesquels la monnaie métallique n'intervient pas directement. Défini de la sorte, l'espace troc, ou plutôt "non-monnaie métallique" permet à Jevons d'établir une "filiation" entre troc et monnaie métallique.

Cependant est-ce toujours du troc et peut-on analyser un phénomène sans définir au préalable le "socle" de l'analyse, le troc?

1.1 INTERPRETATION DE LA DEFINITION PROPOSEE PAR JEVONS.

La définition présentée par Jevons n'offre pas réellement les moyens de différencier le troc, du don et des échanges monétisés. Deux points de cette définition paraissent particulièrement polysémiques.

D'une part, l'utilisation du verbe donner (*in giving*) classe, dans la même rubrique, des échanges très différents, qui ne procèdent pas des mêmes logiques et elle offre une marge d'interprétation étendue. D'autre part, les termes: "*non désiré directement (not wanted directly)*" et "*désiré (wanted)*" peuvent renfermer une multitude d'objets, y compris des monnaies.

- Selon Jevons, "donner" implique une relation, où, l'acteur A accepte de se séparer de X s'il obtient l'élément Y recherché, ou bien, l'acteur A recherche l'élément Y et pour l'obtenir se sépare d'X. La relation est bifide, A abandonne d'un côté et s'approprie en retour un élément identifié et défini qu'il convoite ("*désiré*"). En utilisant le terme donner, Jevons semblerait associer le troc à tout type d'échanges où la monnaie métallique n'intervient pas physiquement. Or, tous les échanges où les monnaies métalliques n'interviennent pas physiquement, ne sont pas obligatoirement du troc. Donner est-il bien le terme idoine? N'y a-t-il pas une différence fondamentale entre les échanges (où la monnaie métallique n'intervient pas) correspondant à des logiques de don, de troc ou d'échanges monétaires (paléomonnaies). L'amalgame perturbe l'analyse, comment identifier les relations éventuelles entre troc et monnaie si la réflexion s'appuie sur le don?

La première imprécision repose sur cette confusion, troquer n'est pas donner et dans la relation présentée ci-dessus, X et Y ne sont pas donnés comme nous le verrons paragraphe 1.2.2.2.. Les acteurs ne donnent pas, ils attendent un retour déterminé et ils le négocient éventuellement (dans le don, le retour n'est pas explicite). Une relation de troc ressemble davantage à une relation vente-achat (sale and purchase: cf. Jevons) où, lors de la négociation, les acteurs identifient les termes de l'échange (tromperies mises à part).

Sans avoir clairement défini le troc, Jevons appuie son argumentaire sur ce concept vague. Dans les échanges de troc, les biens et services transférés ne sont pas donnés et le verbe donner ne permet pas d'isoler la logique du troc, à la base du modèle théorique.

- "*Non désiré directement*" ou "*désiré*" précisent uniquement le dessein des acteurs, ils possèdent un élément qui permet d'acquérir ce qu'ils désirent. Il n'est pas précisé si le "*non désiré directement*" est produit par les acteurs, ou bien si une quelconque production leur permet de s'approprier le "*non désiré directement*". Le "*non désiré directement*" peut être une monnaie semblable aux monnaies présentées chapitre n°4 (annexe n°1) du même ouvrage, voire une monnaie métallique. Jevons ne précise absolument pas la nature de l'élément "*non désiré directement*" en question et cela ne permet pas de différencier le type de relations spécifiques au troc ou à la vente/achat (*sale and purchase*). Avec "*non désiré directement*", la définition de troc proposée par Jevons embrasse tout type de relation d'échange, le troc, la vente/achat et le don évoqué au paragraphe précédent.

Pour essayer de distinguer les logiques, la seconde partie de la définition de Jevons scinde les échanges en deux catégories, troquées et monétisées. Malheureusement les dimensions choisies par Jevons n'éclairent pas réellement.

Que signifie la notion temporelle "*held only for a short time*"? Un jour, une semaine, un an, dix ans? Si la courte période est définie inférieure à n, toute monnaie thésaurisée sur une période supérieure à n, n'est plus une monnaie. Que devient-elle? Un élément "*non désiré directement*"? Dans ce cas, si la courte période est supérieure à n retombons-nous dans une relation de troc? La notion temporelle ne permet donc pas de délimiter le troc et l'échange monétisé.

Par contre, "*until is parted with in a second act of exchange*" introduit la notion de circuit et ce point, constitue certainement une base intéressante de différenciation entre l'élément "*non désiré directement*" dans un système d'échange basé sur le troc et dans un système d'échange monétisé.

La définition stricto sensu, de troc, proposée par Jevons et présentée ci-dessus, hormis le dernier point semble-t-il, ne permet pas de différencier le troc d'un autre moyen d'échange. Cependant, isolé de son contexte, une définition synthétique laisse une marge d'interprétation et les exemples mobilisés fournissent des compléments d'informations indispensables à la compréhension de la pensée de l'auteur. Les exemples choisis par Jevons, pour étayer son argumentaire, ne clarifient pas le débat, bien au contraire.

Jevons aborde le premier chapitre de son ouvrage, intitulé "**Barter**", par trois exemples: Mademoiselle Zélie, M. Wallace et The Africain Barter Company Limited (annexe n°1).

Les trois exemples analysent la situation du point de vue européen, M^{elle}. Zélie travaille à Paris, la description du contexte suggère l'appartenance de M. Wallace à une "*modern civilized society*" (JEVONS, W.S. 1876, pg.2), de plus le nom Wallace a une consonance anglo-saxonne, et la compagnie est basée à Londres. Jevons ne présente pas la perception que les protagonistes, non européens ont de l'échange.

M^{elle}. Zélie, échangea ses chansons contre des biens avec des acteurs de la "*Society Islands*". La valeur de ces biens est comparée à leur valeur marchande, libellée en franc, aux halles de Paris. Nous ignorons la valeur de ces biens dans la société des îles et comment les acteurs les obtiennent. M. Wallace appartient à une société monétisée "*Accustomed from our earliest years to the use of money*" (JEVONS, W.S. 1876, pg.2) et il achète les biens manufacturés selon toutes vraisemblances. Ensuite, il les échange (des couteaux par exemple) contre du poisson avec le poissonnier ("*vendor of fish*"). Jevons ne fait aucun état de modes d'organisation du commerce de poisson dans l'archipel Malais, il ne détaille pas la relation côté non européen.

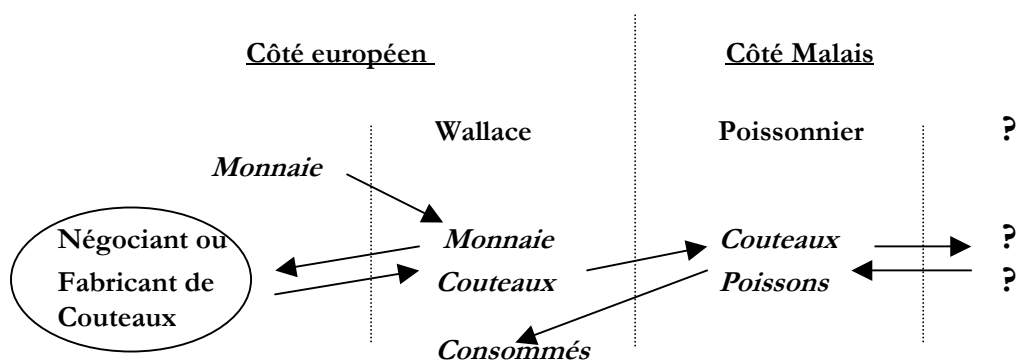


Schéma n°2: Circuit des échanges du deuxième exemple de Jevons.

Le parti pris de ne pas présenter, selon le même degré de précision, la relation côté Malais masque un raccourci et le poissonnier, Jevons écrit poissonnier et non-pêcheur, se procure obligatoirement les poissons auprès de pêcheurs ou d'un autre intermédiaire. Dans ce cas, nous pouvons imaginer que le poissonnier utilise les couteaux échangés avec Jevons pour se procurer du poisson, le couteau tombe alors dans la classe des "*manufactured and miscellaneous articles as currency*" (JEVONS, W.S. 1876, pg.27) (annexe n° 2, chapitre IV) ou bien il vend les couteaux en "*currency in the agricultural state*", "*currency in the hunting state*", "*currency in the pastoral state*", etc. (JEVONS, W.S. 1876, pg.25) (annexe n°2,

chapitre IV) et, avec cette monnaie, le poissonnier achète du poisson pour approvisionner son commerce. L'économie, côté Malais, cela s'applique également aux deux autres exemples, est alors une économie monétaire et non une économie de troc. Il n'y aurait donc pas de problème de double coïncidence, mais plutôt un problème de convertibilité entre la monnaie métallique des Européens et les autres formes de monnaies, présentées par Jevons chapitre IV², n'ayant pas cours en Europe au XIX siècle. Dans certains cas, il semblerait que Jevons ait associé la monnaie aux monnaies métalliques en circulation en Europe à son époque (élément ayant les trois fonctions décrites chapitre III du même ouvrage) et le troc à tout type de tiers ayant un rôle monétaire plus ou moins marqué (les trois fonctions ou non) et utilisé dans les transactions.

- Lorsqu'il assimile le troc à toute forme d'échange n'ayant pas recours physiquement à une monnaie métallique, il les qualifie d'économie "*where there was no proper currency*", il emploie "*currency*" et non "*money*". Paradoxalement, même s'il distingue parfois, sans précision formelle, "*currency*" et "*money*", dans le chapitre "Early History of Money" il semblerait que *currency* et *money*, ne soient pas très différentes. Une ambiguïté règne à ce niveau, les *currencies* ressemblent-elles à des monnaies, à part entière ou bien "incomplètes"? Si "*currency*" égale monnaie à part entière alors pourquoi entretenir l'ambiguïté? Si "*currency*" égale monnaie "incomplète", alors pourquoi "*no proper currency*" dans certains cas, *currency* n'est déjà pas une monnaie? Toujours selon la même logique, que signifie alors une "*proper currency*", serait-elle une monnaie?

Nous nous interrogeons sur les différences entendues par Jevons entre une *money*, *proper currency*, *currency* et une *no proper currency*. Il ne stipule jamais les critères d'identification d'une "*no proper currency*" par exemple, inscrite dans un échange de type troc ou alors dans un échange de type monétaire. De plus, selon les exemples, les termes ci-dessus ne semblent pas traduire les mêmes réalités et le même terme peu désigner parfois une relation qualifiée de troc ou un autre type de relation.

- Par ailleurs, en début d'ouvrage, Jevons assimile tacitement la monnaie aux monnaies métalliques européennes de son époque. Cependant, lorsqu'il considère les fonctions de la monnaie, pour la définir, il associe des peaux à une monnaie "*even after the use of coin had become common among the indians the skin commonly used as the money of account*" (page 21) ou encore, il admet (page 29) la possibilité qu'une monnaie en bois ait pu exister. De ces exemples deux problèmes émergent: la monnaie métallique est-elle la monnaie; les fonctions déterminent-elles le caractère monétaire d'un support? Si la monnaie métallique est la monnaie, tout l'espace non-monnaie métallique est un espace troc, alors pourquoi assimile-t-il des peaux "*as the money*". Si les fonctions priment, alors nous ignorons si les non-européen considèrent les objets échangés comme des monnaies, ou autres. Nous pouvons imaginer un cas extrême où tous les objets échangés, cités en exemple par Jevons, possèderaient, pour les non-européens, les trois fonctions de la monnaie. Dans ce cas, le troc n'existerait pas.

Jevons laisse planer de nombreux doutes et il nous semble difficile de comprendre son analyse théorique sans réellement avoir identifié les objets à théoriser.

² Imaginons, que Jevons ait pensé à pêcheur en écrivant poissonnier, le poissonnier pêcherait donc ses poissons. Soit son activité de pêche ne dégage pas ou peu d'excédents, par rapport à ses besoins d'autoconsommation, et il échange conjoncturellement son poisson contre les biens de Wallace. Le pêcheur conserve alors les biens pour les utiliser, soit son activité de pêche est régulière et il dégage un excédent structurel par rapport à ses besoins d'autoconsommation. Dans ce cas, il échange ses poissons avec ses compatriotes ou avec Wallace contre des biens manufacturés ou autres. Les biens manufacturés qui réinterviennent dans un autre échange peuvent correspondre à une des monnaies présentées chapitre IV.

Cette analyse détaillée de la définition du troc et par opposition de l'économie monétaire, met en relief de nombreuses imprécisions. Pour démontrer les problèmes que réglerait la monnaie, Jevons semble avoir bâti son raisonnement sur des bases floues, qu'il mobilise selon ses besoins, soit comme issues d'économies de troc, soit comme issues d'économies monétaires et un même acte d'échange, appartient parfois au troc et parfois à l'échange monétisé. La confusion entre les concepts est parfois grande. Dès lors, sans une définition claire et univoque du concept de troc, il semble difficile de comprendre les problèmes que posait le troc et s'il existe des formes d'antériorité entre le troc et une économie monétaire.

Ainsi pour déterminer si l'apparition de la monnaie règle les contraintes spécifiques au troc, points d'achoppement du développement des échanges de biens et de services, il semble opportun de clarifier le cadre de l'analyse.

1.2 LE CONCEPT DE TROC, UNE TENTATIVE DE FORMALISATION.

De nombreux auteurs s'intéressent au troc. Certains analysent théoriquement les conditions indispensables à un régime de troc pour permettre un niveau d'échange substantiel: la généralisation du troc nécessiterait une mémoire illimitée par exemple, ou bien une forme de coordination centrale des échanges " *The informational requirements of barter imply the need for a central coordination of trade,*" (OSTROY, JM., STARR, RM., 1974). D'autres l'étudient à travers des exemples réels de sociétés rurales ou industrialisées. Le troc fait donc l'objet d'études variées et paradoxalement il est assez peu défini en tant que tel. La littérature ne fournit pas réellement un concept, univoque et simultanément général, idoine à la compréhension des phénomènes qui expliquerait le passage du troc à la monnaie.

En général: " *Le troc est conventionnellement défini comme l'échange simultané d'un bien contre un autre.*" (OULD-AHMED, P. 2002, pg.264), ou bien " *To barter is to exchange goods for other goods rather than money...*" (ATCHISON, M. 1991, pg.23). Deux dimensions ressortent de ces définitions: le transfert et l'absence de monnaie. La première dimension (le transfert) nous semble moins ardue à traiter. Elle s'attache aux éléments en mouvements entre des groupes d'acteurs. La seconde dimension (l'absence de monnaie) implicite dans la première définition et explicite dans la deuxième, renferme de nombreuses nuances à partir desquelles le troc est dérivable de façons multiples. Cet ensemble de possibilités complexifie l'analyse et explique certainement les interprétations où le troc renferme des types d'échanges extrêmement variables.

Ainsi, pour mettre en relief toutes les difficultés que cache un phénomène à priori simple à analyser, nous définirons le troc en distinguant deux dimensions: le transfert et l'absence de monnaie.

1.2.1 LE TRANSFERT.

Selon les définitions précédentes, le transfert repose sur le mouvement de biens entre acteurs. Considérées stricto sensu ces définitions excluent l'exemple de Mademoiselle Zélie de Jevons. Elle échange des chansons, un service, contre des biens et les habitants de la Société des Iles échangent des produits alimentaires contre des chansons.

Cet aspect immatériel de l'échange, ne se trouve pas dans les définitions précitées, mais n'échappe pas à l'auteur de la définition du Palgrave "*Barter is a simultaneous exchange of commodities, whether goods or labour services...*" (HART, K. 1987). Le troc est une relation entre des acteurs ou des groupes d'acteurs, qui enregistrent un transfert, un échange³ de biens et/ou de services (bs). Le transfert de bs entre acteurs est une dimension constitutive du troc, mais cela ne précise pas leur nombre (n) variable entre deux et l'infini. Nous considérerons les cas où $n = 2$ et $n > 2$.

- Echange bilatéral. Si A échange un bs avec B et B échange un bs avec A, les mouvements, de bs de A vers B et de B vers A, se compensent aux yeux des acteurs A et B.
- Echange multilatéral. Si le transfert n'est pas bilatéral entre A et B, il inclut un ou des acteurs supplémentaires. L'acteur A possède le bs X et désire le bs Y, l'acteur B possède le bs Y et désire le bs Z et l'acteur C possède le bs Z et désire le bs X. La relation ne concerne plus l'accord d'échange pour deux bs entre deux acteurs, mais celui de k bs entre n acteurs. La présence de relations multiples complique l'analyse, d'une part, le nombre de marchés augmente avec le nombre de biens, $k(k-1)/2$ marchés (BENASSY, J.F. 1976) et d'autre part, les acteurs appariés ne veulent pas obligatoirement consommer simultanément le bs de l'autre.

Pour élucider le second problème, les acteurs peuvent faire appel à un bien intermédiaire (BENASSY, J.F. 1976), sans tomber pour autant dans une économie monétaire. L'intermédiaire, tel que le conçoit Benassy, règle le problème de double coïncidence tout comme une mémoire illimitée le contournerait (KOCHERLAKOTA, NARAYANA R. 1998). L'une et l'autre des deux propositions renvoient cependant à d'autres contraintes. Un système centralisé serait alors indispensable pour assurer, par exemple, la mise en relation des échangistes (OSTROY, JM., STARR, RM., 1974).

Quoi qu'il en soit, régler la double coïncidence n'offre aucune solution pour pallier l'absence de référence commune afin d'estimer la valeur des biens. Imaginons un marché où tous les possesseurs d'X recherchant des Y rencontre les possesseurs Y recherchant des X. Dans ce cas, pour obtenir le terme de l'échange le plus avantageux possible, chaque acteur devrait négocier avec tous les possesseurs du produit qu'il recherche. Une fois cette négociation finie, il choisirait. Par contre, si pour des raisons indéterminées, il est impossible de mettre en présence les acteurs A possédant X et recherchant Y et B possédant Y et recherchant X, nous retombons dans le cas de figure présenté avec n acteurs. Comment, sans une quelconque référence monétaire (mesure de la valeur), A échangera-t-il alors pour obtenir un intermédiaire rééchangeable contre Y? A négociera avec l'intermédiaire

³ L'échange regroupe plusieurs formes d'échanges. Pour ce travail nous ne retiendrons que les échanges de biens et de services.

sans savoir l'équivalence entre l'intermédiaire et Y. A peut très bien se retrouver sans l'élément convoité Y, en quantité recherchée, en contre partie de son X, si les termes de l'échange entre l'intermédiaire et Y sont très défavorables. En fait, A ignore les possibilités de négociations entre l'intermédiaire et le désiré, Y. Ces relations d'échanges ne sont pas transparentes.

Par contre, si A ne fait pas appel à un intermédiaire, comment négociera-t-il l'échange du non désiré directement avec un acteur auquel il ne transfère rien, et comment négociera-t-il le transfert du désiré avec un acteur qui ne convoite pas son bien?

Une action coordonnée entre les n acteurs ou un commissaire-priseur réglerait ces deux problèmes. Le commissaire-priseur disposerait d'une mercuriale d'équivalence entre les produits. Malheureusement, comme le remarquait Jevons mettre en place une telle liste présente de nombreuses difficultés. De plus y a-t-il un commissaire-priseur pour assurer de tels échanges?

Les analyses théoriques précitées montrent tous les problèmes, mémoire, centralisation, etc. que pose le troc en dehors d'une relation bilatérale dans un système a-monnaire. Ces analyses sont très intéressantes, mais nous avons choisi une autre démarche et nous aimerions établir les bases conceptuelles du troc pour comprendre des situations réelles et non idéales. Ainsi, même si théoriquement $n > 2$ acteurs est envisageable, nous retiendrons, pour ce début de formalisation, que le transfert réciproque⁴ s'inscrit dans une relation bilatérale, $n = 2$ acteurs⁵.

La notion bilatérale oriente notre réflexion et nous aimerions désormais comprendre l'influence que joue le temps. La notion temporelle conditionne-t-elle la relation bilatérale, a-t-elle donc un rôle fondamental pour définir le troc?

Jevons n'y fait pas directement allusion en définissant le troc, il ne l'aborde que dans la définition de la vente/achat. Par contre Ould-Ahamed⁶ et Hart⁷ la juge fondamentale pour le définir. Introduire cette dimension bien relative ne simplifie pas l'analyse. Comment juger de la simultanéité? Doit-il s'écouler, comme nous l'évoquions lors de l'étude de la définition proposée par Jevons, entre les deux mouvements de la relation d'échange, une seconde, une minute, dix minutes, une heure, une campagne agricole, une année, une vie, plusieurs vies?

La réponse, variable, dépend du contexte dans lequel se situe l'échange et il semble nécessaire de choisir: soit la période en deçà de laquelle l'échange ne sera plus simultané, la relation de troc s'arrêtera alors à cette limite; soit, de ne pas introduire la temporalité dans le concept de troc. Choisir la deuxième solution élimine deux problèmes à la fois.

⁴ Qui se communique de l'un à l'autre, relatif à un échange équilibré et mutuel.

⁵ La notion de relation bilatérale peut être parfois nuancée au sein d'une petite communauté où les acteurs se connaissent, où ils se font confiance, où ils disposent des mêmes références et où le nombre de produits est réduit. Dans les difficultés de centralisation, d'information, de mémoire son facile à régler. Malheureusement, même au sein d'une petite communauté, les conditions sont évoquées ci-dessus, réunies, sont très contraignantes.

⁶ (OULD-AHMED, P. 2002)

⁷ (HART, K. 1987)

- D'une part, ce choix nous dispense d'une difficile réflexion sur la nature des critères, comment identifier une limite et selon quels paramètres: l'espace-temps? La perception de l'espace-temps n'est pas commune à tous les peuples. De plus, même si cette perception était commune, ou si l'échange a lieu entre des acteurs dont la perception est commune, le type et la nature de la relation de troc fait certainement appel à un espace-temps spécifique. L'échange de matière première entre deux états, par exemple, ou bien le transfert de biens manufacturés entre deux entreprises, ou encore le transfert d'une cuisse de gazelle contre un pain de manioc entre deux chasseurs Mbochis, ne rencontrent pas les mêmes contraintes. Le nombre d'acteurs mobilisés pour la production de ces biens est différent, la périssabilité des biens, les contraintes de transport, tout comme le temps nécessaire pour régler ces contraintes, etc., sont différents. Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'en dehors du transfert réciproque d'X et d'Y, A et B aient des relations, personnelles (contrat, pression sociale, etc.). La présence de relations peut transformer la notion "d'espace-temps" entre le mouvement d'X et celui d'Y. Si la relation s'établit dans le cadre de liens de confiance, volontaire ou contrainte, entre les acteurs, alors la période entre les deux mouvements de la transaction (la simultanéité) peut varier. Par contre, si aucune relation de confiance n'existe entre A et B, les mouvements de transferts réciproques s'effectuent obligatoirement avant que les acteurs ne se séparent⁸, sauf si A ou B délègue à des 1/3 le pouvoir de clôturer la transaction. Des relations entre A et/ou B et les 1/3 sont alors nécessaires.

La situation étudiée place les bornes de la simultanéité. Ces bornes dépendent du type d'acteurs (état, entreprises, communautés, familles, individus), des biens transférés et de la nature des relations présentes entre les échangistes (personnelle, impersonnelle, confiance, suspicion, légitimée par la loi, les coutumes, etc.), elles sont relatives à la situation étudiée.

- D'autre part, et ce point découle du premier, quel cadre théorique construire pour analyser les échanges en dehors de la limite? Comment qualifier des échanges semblables en tous points, mais séparés par une unité de temps epsilonienne, l'un avant et l'autre après la limite?

Retenir la notion temporelle semble difficile, les acteurs la définissent lors des négociations nécessaires au transfert (cf. paragraphe suivant). Cette dimension n'est donc pas constitutive du troc. Par contre, nous retiendrons de ce paragraphe: le transfert de biens entre n acteurs ($n = 2$) comme une dimension constitutive, fondamentale du troc, à l'égal de l'absence de recours à la monnaie.

⁸ Le sens du verbe séparer, sans plus de précision peut porter à confusion. En effet, si deux acteurs A et B troquent deux produits X et Y. Si A et B se connaissent ne se font pas confiance, mais entretiennent cependant des relations durables en dehors de l'acte d'échange précité, alors à certains égards ils ne se séparent jamais. Par rapport à notre exemple, nous ne nous situons pas à certains égards, mais par rapport à la transaction en question. La transaction constitue le point de repère et les acteurs se séparent une fois celle-ci finie.

1.2.2 L'ABSENCE DE RECOURS À LA MONNAIE.

L'absence de médiation monétaire est unanimement reconnue comme une des dimensions essentielles du troc. "*The notion of a simple exchange of goods without money and without specifying the mode of the non-monetary transaction*" (HUMPHREY, C. 1985, pg.50), "*...with bargaining and without using money...*" (HART, K. 1987). Cette dimension oppose directement troc et monnaie et rebondi sur deux éléments: qu'appelle-t-on exactement une monnaie? quel niveau d'exigence fixe-t-on pour déterminer "l'absence de monnaie"? En effet, la médiation monétaire doit elle être exclue de toute la filière du bs échangé si une seule partie fait appel à la monnaie? La médiation monétaire doit elle être exclue de toute la communauté dans lequel le bs s'échange? l'absence de médiation monétaire n'implique-t-elle pas des sous-dimensions spécifiques au troc? La négociation par exemple.

1.2.2.1 Un concept de monnaie pour comprendre le troc.

De nombreux auteurs tentent d'identifier les caractéristiques d'une monnaie et leurs analyses divergent selon le support. Les états frappent des monnaies clairement identifiables en tant que telles. Par contre, distinguer des monnaies validées par d'autres formes d'organisations sociales pose davantage de problèmes en général. La multiplicité des qualificatifs illustre la multiplicité des approches. Monnaie sauvage (CAILLE, A. 1987), paléomonnaie (SERVET, J.M. 1984), monnaie primitive (EINZIG, P. 1966), monnaie archaïque (LANTZ, P. 1985), one purpose monney (POLANYI, K. 1996), monnaie privées (HICKS, J. 1989), monnaie interne, etc. Ces études abordent le sujet sous des angles différents et extraire de ces travaux une définition synthétique pose de nombreuses difficultés.

Einzig, même s'il accorde selon certains points de vue trop de place à l'unité de compte, propose une définition assez générale à partir de laquelle nous pouvons construire la définition idoine à notre problématique. Le "*non désiré directement*" est une monnaie: *if it may be defined as a unit or an object conforming to a reasonable degree to some standard of uniformity, which is employed for reckoning or for making a large proportion of the payments customary in the community concerned, and which is accepted in payment largely with the intention of employing it for making payments.*" (EINZIG, P. 1966, pg.317). L'idée d'un "objet" permettant d'uniformiser la valeur des bs, d'un groupe social retient notre attention, la monnaie permet d'objectiver, aux yeux des acteurs, la valeur des bs qu'ils échangent. Selon les sociétés l'instrument de mesure change, tout comme les bs à évaluer, à mesurer. Dans la société française du XXI^{ème} siècle, l'euro exprime la valeur de l'essentiel des bs, mais aussi des actes comme le non-respect des limitations de vitesse, ou le prix d'un office religieux. L'euro permet de comparer (homogénéiser la valeur) des éléments à priori très hétérogènes. L'exemple des Tiv (Nigeria) illustre également la validité culturellement différenciée des monnaies. Avant la période coloniale les monnaies des Tiv s'inscrivaient dans trois sphères. Chacune d'elles correspondait à un type particulier d'actes, d'échanges de bs et à une monnaie (BOHANNAN, P. 1959). Dans d'autres cas, les productions agricoles jouent ce rôle homogénéisateur de la valeur, ou bien les cigarettes dans

l'Allemagne des années 1930 (BIGNON, V., BRETON, R., RAGOT, X., 2002). Jevons n'ignore pas ces formes de monnaies non métalliques (chapitre 4), même s'il les assimile par moments à du troc. L'objet, cigarettes, bétail, billets, etc., matérialise la monnaie, mais "*aucun bien n'est monnaie en soit: il est défini par rapport à un réseau d'usage auquel participent les groupes, les individus et les institutions*" (SERVET, J.M. 1984) ou en d'autres termes "*La monnaie n'est pas un objet ou un bien particulier, mais un ensemble de règles*" (CARTELIER, J. 1996). La monnaie s'inscrit dans un environnement culturel singulier, elle représente aux yeux des acteurs de cet environnement, un vecteur de socialisation qui confère à ceux qui la possèdent un "*un droit sur la société*" (ORLEAN, A. 1992).

Pour définir la monnaie nous retiendrons: toute forme de représentation sociale (matérielle ou immatérielle) permettant à une société de mesurer, d'homogénéiser, l'idée qu'elle se fait de la valeur des bs, "*un lien social quantitatif*" (CARTELIER, J. 1985). Dans cette analyse, nous ne séparons pas les différentes formes de monnaies (présentés ci-dessus, métalliques, "modernes"), dans la mesure où elles répondent à notre critère. En d'autre terme, la relation n'est plus une relation de troc si le "*non désiré directement*" à un rôle homogénéisateur de la valeur des bs. Une telle définition, extensive, de la monnaie isole, sans ambiguïté, les échanges où un bien jouerait un des rôles attribué à la monnaie. Ainsi, les relations de troc se trouvent dans un espace où X et Y ne disposent aucunement d'un quelconque rôle homogénéisateur. Sans un élément tiers homogénéisant la valeur, pour que l'échange se réalise, les acteurs A et B doivent nécessairement s'accorder (négocier) sur la valeur respective de leurs bs.

1.2.2.2 Négocier une dimension essentielle du troc.

Jevons identifie clairement la nécessité de négocier pour déterminer les termes de l'échange lors d'une relation où la monnaie métallique n'intervient pas "*at what rate is any exchange to be made?*" (page 6) et selon lui l'absence de "*measure of value*" (page 6), limiterait le volume de l'échange et serait le second problème après la double coïncidence des besoins. Sans l'analyser comme un problème, d'autres auteurs, intéressés par le troc, donnent une place importante à cette dimension du troc, Hart⁹ présente la négociation comme un élément constitutif du troc "*...with bargaining...*" tout comme Humphrey¹⁰ : "*the process of barter in time as a practice which involve bargaining*". Par ailleurs le verbe britannique "*barter*" provient du vieux français "*barater*"^{11 12} (WILLIAMSON, S., WRIGHT, R., 1994). Même

⁹ (HART, K. 1987)

¹⁰ (HUMPHREY, C. 1985, pg.50)

¹¹ (DICTIONNAIRE) Barat, m. acut. Est tromperie, fraude, principalement en marchandise, Fraus, dolus malus, deceptio. Ainsi l'on dit, Contracter sans fraude, barat ne malengin, Bene pacisci ac sine fraudatione, Bona fide conuenire. C'est un mot grandement usité és pays de Languedoc, Provence, et adjacents. Lesquels en font un verbe actif en leur langue, Barator, c'est Barater, qui signifie tromper autrui en fait mesmement de marchandise, vendant, acheptant ou trocquant, et en usent aussi pour trocquer ou eschanger une chose à autrui. Et outre encores en font un nom adjectif, Baratier, et Baratiere, pour celuy ou celle qui est coustumier de frauder autrui, Fraudulentus, Fraudator, Fraudulenta, Fraudatrix. \ Barater, verb. act. acut. Decevoir, tromper, voyez Barat. \ Barateur, m. acut. Decepteur, trompeur, fraudeur, voyez Barat.

¹² Le vocable français et familier "*baratiner, baratineur*" en est également issu et il serait intéressant de se pencher sur l'étymologie des termes barattage commercial et barattage financier. Termes définis par la Commission générale de

si "barter" a perdu toute connotation dolosive, pourquoi, établir les termes de l'échange dans une relation de troc, passe-t-il par la discussion, la négociation?

La remarque de Jevons, citée plus haut, livre partiellement la réponse, chaque acteur compare l'utilité des bs à céder, ce qui est "non désiré directement", versus l'utilité du bs convoité, ce qui est "désiré", par rapport à ses normes personnelles. Des différences significatives séparent parfois les normes des acteurs. Dès lors, ils négocient pour déterminer une équivalence entre les bs passant des mains de l'un à l'autre et chacun tente d'établir une correspondance en sa faveur. La négociation semble constitutive du troc et négocier les modalités de mouvements, toutes choses égales par ailleurs, permet: d'une part de singulariser troc et don, le rôle du troc ne peut être compris s'il est confondu avec le don, et d'autre part d'établir les liens éventuels entre celui-ci et la monnaie.

▪ Troc et don.

Suite à une relation de don, le donateur et le doté connaissent les caractéristiques de l'élément donné. Cependant lors du premier mouvement, l'élément rendu en retour n'est pas explicité, voire ignoré du donateur. Par contre, pour entretenir une relation durable, le donateur attend toujours un retour. "*Ce qui oblige à donner est précisément que donner oblige*" (MAUSS, M. 2002), ou bien "*le don fait l'esclave disent les eskimos*" (SAHLINS, M. 1976). Dans une relation de don, le doté s'estime redevable, une forme de subordination s'établit du doté envers le donneur (GODELIER, M. 1996b) à l'intérieur d'un cadre de relations personnelles. Les acteurs se connaissent et le doté selon ses références, la proximité (cercles familial, amical, etc.) apprécie le retour. Hormis dans certaines sociétés et pour des actes spécifiques, le don d'organe par exemple, l'anonymat est antinomique du don (GODBOU, J. 1992). Une relation de don s'entretient, perdure et si le doté refuse l'élément donné, il l'interrompt. S'il ne le restitue pas, sous une quelconque forme, il stoppe également la relation. Le don permet de construire du lien social entre les acteurs et les éléments transférés, même s'ils peuvent intéresser en tant que tels, véhiculent une substance socialisante. L'élément donné ou reçu constitue un support pour valider des liens. La négociation n'intervient pas dans le don car chaque échangiste estime l'attitude qu'il doit adopter pour entretenir ou rompre les liens.

Dans une relation de troc, escroqueries mises à part (tout comme dans les autres types de relations), un retour indéterminé, vecteur de socialisation, ne satisfait pas les acteurs. Au contraire, une négociation ex ante limite au maximum l'inconnu et fixe le retour "*désiré*" en contre partie du "*non désiré directement*". Les bs convoités ou cédés, constituent dans ce cas l'objet pour lequel les acteurs entrent en relation et le transfert effectué, selon les termes de la négociation, la relation entre les acteurs s'éteint. Les acteurs sont alors libérés de tout engagement. L'échange n'est pas conçu pour entretenir une relation, mais pour transférer des bs. Bien entendu, cela n'exclut pas certaines formes de socialisation à travers le troc, cependant dans la hiérarchie des priorités, elles sont reléguées au second plan.

terminologie et de néologie, vocabulaire de l'économie des finances, Nor: CTNX0407136k, RLR: 104-7, Liste du 26-3-2004, JO du 26-3-2004, MCC.

Barattage commercial: Technique de vente qui consiste à persuader les clients fidèles de renouveler rapidement leurs équipements (par analogie avec une pratique du monde de la finance).

Barattage financier: Dans le cadre d'une gestion de portefeuille, technique qui consiste à multiplier les commissions de mouvement, au profit du gestionnaire et au détriment du client.

La négociation distingue le troc du don. Le don laisse très peu de place à la négociation¹³ dans la mesure où les objets échangés permettent de construire des relations sociales. Leur valeur est souvent décalée de leur valeur marchande. Le troc et le don ne s'inscrivent pas dans les mêmes sphères de l'échange et pour comprendre le rôle du troc il est essentiel de ne pas confondre les logiques. L'une est avant tout socialisante et l'autre essentiellement marchande. Le troc assure l'échange de bs, il a un pouvoir libérateur, les acteurs négocient, recherchent un terrain d'entente en opposant la valeur qu'ils attribuent à leurs bs, à la valeur du bs recherché.

▪ Négociation pour comparer des valeurs¹⁴.

Le verbe négocier décrit un acte, mais ne spécifie pas le but de la négociation. L'accord qu'elle suppose permet de porter, dans certains cas, sûr de nombreux critères, des prix dans le cadre d'un échange monétaire, des quantités, une qualité, des délais de livraisons (simultanéité), etc. La négociation s'attache à de multiples points. Dans le cas du troc, la négociation¹⁵ porte également sur un type d'accord directement lié à l'absence d'une norme commune à laquelle les acteurs se réfèrent. Benetti¹⁶ analyse cette caractéristique du troc et pour lui, la négociation pallie l'absence de références d'évaluation homogène des bs. Cette dimension du troc se retrouve également présentée dans le Palgrave, *"It is thus a form of trade... where buyers and sellers compete, rates are not fixed, and lacks an abstract measure of value in exchange and payment"*. (Il est fort possible par ailleurs, que l'absence d'une norme homogène d'évaluation ait entraîné les escroqueries désignées par le mot *barater* en vieux français). Lorsque les potentiels échangeurs tentent de s'accorder chacun imagine l'utilité escomptée avec ses normes, parfois différentes de celle de son protagoniste. L'acteur A, par exemple, estime le rapport à X_1 contre Y_5 (X_i, Y_i, i désigne les quantités des biens X et Y) et l'acteur B estime le rapport à X_7 contre Y_2 . Dans le cas du troc (présentement décrit) A et B ne disposent pas d'une norme ou $X_i = n$ unités de la norme et $Y_i = n$ unités de la norme. Ainsi, pour échanger, A et B négocient, recherchent un terrain d'entente et une équivalence pour que le rapport $X_i = Y_i$ convienne aux deux protagonistes.

Toutes choses égales par ailleurs nous pouvons comparer naïvement l'absence d'une norme commune d'évaluation de la valeur des bs à l'absence d'une unité de mesure pour comparer la longueur de deux objets pas exemple. Sans une unité commune pour déterminer et comparer la longueur de deux objets, il serait indispensable d'opposer les objets, de les observer côte à côte, de discuter pour établir une perception commune des longueurs.

¹³ La négociation ne privilégie pas un accord explicite, tacite, au contraire elle repose plutôt sur la concertation, la discussion entre plusieurs partenaires en vue d'obtenir un arrangement.

¹⁴ Nous ne faisons ici aucune allusion au débat théorique sur la valeur. Dans ce contexte la valeur est déterminée par chaque acteur et représente l'utilité qu'il attribue au bs convoité ou/et cédé.

¹⁵ Négocier signifiera désormais la négociation pour établir des termes d'échanges entre les biens et les services et nous spécifierons le type de négociation pour des négociations plus générales.

¹⁶ (BENETTI, C. 1985)

Ainsi, à double titre, la négociation est constitutive du troc. Elle permet d'établir une frontière entre le troc et le don, (lors d'un don, la négociation n'a pas de place) et, en l'absence de monnaie, elle offre des termes de comparaison nécessaires aux acteurs. Les acteurs n'ayant pas de références communes, recherchent un terrain d'entente pour évaluer les bs à échanger. Dans une relation de troc, la négociation, pour définir les termes de l'échange, s'additionne aux autres négociations évoquées en début de paragraphe (excepté la négociation pour les prix), pour donner selon Jevons de longues discussions "*he could not procure supplies for dinner without a special bargain and much chaffering upon each occasion*" (page 2). Cependant, même si les échanges entre Wallace et les Malais, cités en exemple par Jevons, laissent une large place à la négociation, est-ce suffisant pour les qualifier de troc? Certes, la monnaie n'intervient pas dans l'échange entre Wallace et les Malais, ils négocient, mais sans monnaie Wallace aurait-il pas pu se procurer les objets qu'il échange? L'échange dépend indirectement de la monnaie, or une relation de troc se singularise justement par l'absence de référence à la monnaie. À quel niveau se trouve donc la médiation monétaire, le troc concerne-t-il uniquement l'échange entre A et B ou doit-on le resituer dans une transaction globale?

1.2.2.3 Le troc élément d'un ensemble.

L'idée de troc est intimement liée à l'absence de médiation monétaire. L'idée d'absence de médiation monétaire renvoie obligatoirement à la place de cette médiation. Le transfert réciproque de bs à bien lieu à l'intérieur d'une relation bilatérale (cf. paragraphe 1.2.1.), mais à quel niveau la médiation monétaire se situe-t-elle?

Nous distinguons trois niveaux d'analyse:

La médiation concerne-t-elle toute une filière de la production à la consommation d'un bien, ou bien uniquement une portion de celle-ci?

La médiation monétaire concerne-t-elle deux agents ou se définit-elle dans un marché beaucoup plus vaste à un instant t?

Enfin la compréhension de l'ensemble du système ne permet-elle pas d'identifier la médiation monétaire?

- L'absence de médiation monétaire porte-t-elle uniquement sur la relation bilatérale, ou bien doit-on considérer toute la filière pour qualifier la relation bilatérale?

La réponse à cette question où des bs circulent, subissant ou ne subissant pas de transformations, de A à D en passant par B et C comporte deux facettes. La première renvoie directement à la médiation monétaire, si entre C et D il n'y a pas de médiation monétaire, mais si pour élaborer les bs échangés par C et D la médiation monétaire est intervenue, alors la relation entre C et D dépend indirectement de la médiation monétaire. Dans ce cas peut-on la qualifier de troc? Nous adopterons une réponse positive dans la mesure où la médiation monétaire n'intervient pas directement dans l'échange entre C et D. Une réponse négative serait trop restrictive et éliminerait les exemples que nous livre Jevons par exemple. M. Wallace achète des objets qu'il échange avec le pêcheur Malais. L'échange entre le pêcheur et Wallace ne serait pas du troc. Par ailleurs, nous ne connaissons pas d'exemple réel où des échanges entre C et D ne dépendent pas d'une médiation monétaire indirecte (amont ou aval), excepté des échanges entre deux producteurs consommant les bs échangés. Ainsi, le troc ne fera pas directement appel à la monnaie pour l'échange entre C et D, indépendamment des relations amonts ou avals.

La deuxième facette renvoie à la négociation qu'implique l'absence de monnaie. Si la chaîne comporte quatre acteurs A-B-C-D par exemple, A et D ne peuvent pas négocier. Exemple: le producteur A (blé) et le consommateur D (pain), ne se connaissent peut-être pas, de plus, même s'ils se connaissent leurs produits différents, A propose du blé et D recherche du pain. Ainsi, dans une relation de troc sans médiation monétaire indirecte, la relation s'attache obligatoirement à la fraction élémentaire de la chaîne A-B, B-C ou C-D. L'impossibilité de négocier en dehors d'une relation bilatérale limite le troc au transfert entre deux types d'acteurs. Entre A-D il y a donc trois opérations de troc bien distinctes l'une de l'autre.

Selon les deux principes présentés ci-dessus, le troc ne considère pas l'ensemble des étapes de la filière de la production à la consommation d'un bs. Elle s'attache à l'échange bilatéral, comme nous l'exposons paragraphe 1.2.1., indépendamment de l'importance de la monnaie en amont et en aval de l'échange. La médiation monétaire doit uniquement être absente du maillon étudié. Le troc se définit par rapport à un maillon de la chaîne, qu'elle en comporte un ou plusieurs.

- Comment s'organise le troc à l'intérieur d'un marché étendu.

Nous ne redémontrons pas l'importance de la bilatéralité dans une relation de troc (voir paragraphe 1.2.1.) au sein d'un marché où n acteurs échangent. Par contre, si les échangeurs recourent à plusieurs intermédiaires pour se procurer le désiré, si à un quelconque niveau l'un des intermédiaires à une fonction monétaire et si entre l'intermédiaire final et le désiré, la relation n'est pas monétaire, alors peut-on qualifier de troc, la relation entre l'intermédiaire final et le désiré de troc? Nous considérerons que oui, même si à un certain niveau la médiation monétaire a permis le processus global pour arriver à l'échange.

Le troc se définit par rapport à une relation bilatérale même si l'échange s'effectue à l'intérieur d'un système d'échange plus vaste.

- Peut-on totalement isoler un maillon de l'ensemble?

Nous avons adopté une définition "extensive" de la monnaie, dès lors il est capital de différencier une monnaie (selon notre définition) d'un médium de troc. Par exemple, l'échange de cigarettes contre des pommes de terres échangées entre A et B peut-être une relation de troc, si les cigarettes et les pommes de terres, ne sont pas recherchées pour acquérir d'autres bs et/ou si elles ne permettent pas d'évaluer la valeur des autres bs. L'acte d'échange, entre l'acteur A et B, s'il n'est pas situé dans son contexte, mais au contraire uniquement vu entre A et B, peut masquer une forme d'organisation qui ne procéderait absolument pas du troc. Concentré sur la relation entre Wallace et le poissonnier, Jevons rencontre exactement ce problème, il n'analyse pas la relation côté Malais (schéma n°2, page 5), et reprenant sa terminologie, nous ignorons si le couteau est "*non désiré directement*" ou une "*currency*".

Le troc s'attache aux mouvements de bs entre deux acteurs au sein d'une relation bilatérale, mais le contexte général permet d'identifier les éventuelles fonctions monétaires attribuées aux bs transférés.

Le troc ne concerne que les échanges bilatéraux, où la médiation monétaire n'intervient pas directement, entre des acteurs. Cependant, le contexte général dans lequel s'inscrit la relation ne peut-être ignorée, l'environnement révèle souvent les fonctions monétaires éventuelles d'un bs.

Pour résumer et conclure ce paragraphe sur la définition du concept de troc, il semble important de retenir les points suivants. Le troc est un **transfert réciproque de biens et/ou de services, identifiés, entre plusieurs acteurs**. L'objectif du transfert est marchand et une fois les mouvements effectués selon les termes de l'accord, la relation entre les protagonistes **est close**. Le troc ne fait pas **directement** appel à un **élément tiers homogénéisant** la valeur des bs transférés. L'absence de ce tiers implique des **négociations** pour déterminer les termes de l'échange entre les bs transférés.

Cette définition du troc tente de préciser ce concept afin de déterminer s'il existe à l'intérieur d'une typologie des échanges une logique singulière au troc.

Ce concept offre des bases conceptuelles plus stables, qui permettront une analyse des liens éventuels entre troc et monnaie. Il semble même étrange que la filiation établie par Jevons, fruit des "viscosités" spécifiques au troc, ait vu le jour, sans avoir, au préalable, clairement défini l'objet de l'étude, le troc.

Notre contribution, loin d'être parfaite, mais monosémique à de nombreux égards servira de base pour répondre à la problématique présentée en introduction. À travers de nombreux exemples, choisis dans la littérature ou issus d'exemples réels, nous analyserons:

Les frictions spécifiques au troc, limitent-elles le développement des échanges?

La monnaie règle-t-elle ces tensions?

Ou bien, les liens entre troc et monnaie sont-ils tout autres?

2 LE TROC À TRAVERS LES SOCIÉTÉS; EST-CE RÉELLEMENT DU TROC?

La définition du troc¹⁷ proposé ci-dessus offre un cadre d'analyse délimitant la nature des échanges qualifiés de troc dans la littérature. Certains transferts procèdent d'une autre logique, ils semblent être, abusivement qualifiés de troc. À travers un panel, non exhaustif, de travaux d'économiste ou d'autres scientifiques, nous nous pencherons sur les échanges qu'ils décrivent afin de déterminer si les transferts s'inscrivent réellement dans une dynamique de troc. Ces exemples nous permettront de répondre partiellement à notre problématique. La classification et l'analyse des exemples se subdivisent en deux parties:

Premièrement, nous nous intéresserons aux sociétés largement monétisées, qui pour de multiples raisons n'utilisent plus le transfert d'une monnaie d'état¹⁸ en contre partie du transfert d'un bs. Les exemples s'appuient sur trois cas: Russe, Français et Argentin. Ils relatent une forme de "famine monétaire". Cependant est-ce réellement du troc?

Ensuite, nous analyserons des sociétés faiblement monétisées, semblables à certains égards aux peuples ouest africains avec qui transactaient avec "*The African Barter Company, Limited*" citée par Jevons. Ces sociétés, quel que soit le continent, échangeaient essentiellement au sein du village, où avec les villages contigus. Quelques produits spécifiques sel, or, ivoire, opium, fer, etc., sortaient de ce cadre pour offrir à la communauté des biens venus d'ailleurs. Les niveaux de production (par ces sociétés) de ces produits étaient très faibles et tous les foyers ne les produisaient pas tous les ans. Selon nous, la logique de ces sociétés n'autorisait pas réellement un niveau d'échanges développé.¹⁹.

2.1 LE TROC DANS LES SOCIÉTÉS DÉJÀ MONÉTISÉES.

Même si de nombreux échanges sont ainsi qualifiés, nous n'identifions pas réellement de troc dans les sociétés monétisées, où l'échange marchand occupe une place fondamentale. En effet, l'ensemble de ces échanges, entre deux types d'acteurs, dépend, de près ou de loin, d'une monnaie. Or si nous retenons l'absence de médiation monétaire pour définir le troc, ils ne ressortent pas de la catégorie troc. Nous retiendrons et commenterons succinctement deux types d'exemples.

¹⁷ Désormais le vocable troc correspond au concept présenté paragraphe 1.2.

¹⁸ La terminologie "monnaie d'état" est empruntée à Akin et Robbins (AKIN, D., ROBBINS, J., 1999).

¹⁹ Nous ne nous situons surtout pas dans une perspective évolutionniste où la société marchande serait l'aboutissement logique du développement de sociétés autarciques. Nous décrivons simplement le processus comme nous le remarquons.

▪ À la fin des années 90 des entreprises russes échangeaient entre elles des biens sans aucun transfert monétaire de compte à compte, de main à main ou de compte à main. Ce phénomène étudié par Pépita Ould-Ahmed²⁰ ou Jacques Sapir²¹, traduit des formes d'adaptation lors de crises, de "famine monétaire". Par contre, le rouble demeurait la norme commune d'évaluation des marchandises entre les acteurs. Un autre exemple illustre, sous l'ancien régime (en France), un phénomène plus ou moins semblable: "*On opérait fréquemment les paiements en marchandises (chevaux, armes, étoffes, etc.) dont la valeur une à une était appréciée en monnaie, de façon que le total coïncida avec le prix convenu*" (BLOCH, M. 1958, pg53). En ce lieu, la norme monétaire permettait aussi l'évaluation des biens et le mouvement réciproque des marchandises ainsi évaluées soldaient la transaction.

Ces échanges dépendent directement de la médiation monétaire, les acteurs ne négocient pas pour établir une équivalence entre des biens spécifiques, industriels dans le cas Russe, agricoles et artisanaux dans le cas Français. Ils disposent d'une référence commune chaque acteur du réseau exprime la valeur de son bs grâce à la norme. Elle est le point de comparaison retenu par tous et auquel tous les agents se réfèrent. La monnaie intervient lors de ces échanges et, pratiquement, ils semblent même impossibles sans monnaie.

Ainsi, les échanges étudiés par Bloch, Ould-Ahmed et Sapir ne procèdent pas du troc, ils font appels à la monnaie.

▪ Le cas argentin fournit également des exemples d'échanges qualifiés de troc, mais dont la logique s'apparente fortement à une logique d'échanges monétarisés. Dans les années 1990, l'accès, pour tous les acteurs, à la monnaie nationale devient limité (JACOPIN, P.Y., PUEX, N., 2002). Des monnaies privées apparaissent et des analyses les assimilent parfois à du troc. Parfois le nom même du groupe émettant une monnaie privée entretient la confusion "Red Global de Truque" (www.trueque.org.ar). Le "Réseau Global de Troc" émet le "Créditos" (CHIODI, V. 2003). La "monnaie privée" du réseau permet d'évaluer les bs, elle est un intermédiaire d'échange et sa possession offre un droit sur la production des acteurs du réseau (Certains SEL fonctionnent ainsi ou bien avec un système de débit-crédit). À l'intérieur, d'un réseau local, des acteurs exclus du réseau national échangent leurs bs. Ces monnaies privées correspondent à des espaces de socialisation spécifique, "*A tout social différent, monnaie différente*" selon les termes d'André Orléan²².

Ainsi, même si notre argumentation ne repose que sur trois exemples, nous n'avons pas identifié ailleurs, de cas de troc au sein des sociétés déjà monétarisées. Uniquement des exemples qualifiés de troc. En réalité, ils font tous directement appel d'une façon ou d'une autre à une monnaie qu'elle soit nationale, le rouble ou privée, le créditos, les grains de sel, etc.

²⁰ (OULD-AHMED, P. 2003)

²¹ (SAPIR, J. 2002)

²² (ORLEAN, A. 2002)

2.2 LE TROC DANS LES SOCIÉTÉS FAIBLEMENT MONÉTISÉES.

À notre connaissance, il n'existe pas de sociétés sans monnaie, où le troc permettrait les échanges. N'ayant pas d'exemples réels auxquels confronter nos hypothèses, nous avons recherché des sociétés qui échangent peu de bs et où de nombreux transferts sont qualifiés de troc. Sahlins²³ nome ces sociétés: "*sociétés de production domestique*". Nous ne retiendrons pas tous les échanges de ces sociétés, mais simplement les transferts ou plane un doute quant-à leur nature, est-ce du troc, du don, du "monétaire" ou bien une combinaison des trois? Dans le dernier cas, y a-t-il une logique dominante?

Ensuite, une fois les échanges de troc analysés, nous tenterons de déterminer si le troc limite réellement le développement des échanges marchands. Cependant, la compréhension des phénomènes à analyser se passe difficilement d'une brève présentation des principes de fonctionnement des sociétés de production domestique.

2.2.1 PRINCIPES D'ORGANISATION DES SOCIÉTÉS DE PRODUCTION DOMESTIQUE.

De la logique des sociétés de production domestique nous dégagerons le rapport que les acteurs entretiennent avec la production. Les modes de productions déterminent les niveaux de production qui influencent à leur tour le rapport des acteurs à l'échange. Selon les travaux à l'origine de nos réflexions, les acteurs des sociétés de production domestique concentrent toutes leurs énergies pour satisfaire les besoins jugés vitaux (en général, alimentaire, santé, religieux, acquitter des taxes). De la satisfaction de ces besoins dépend la reproduction de l'unité (foyer, clan) et à la dynamique globale, une stratégie de survie est sous-jacente.

Au début du siècle Tchayanov²⁴ identifie ce phénomène sur un panel de foyer de paysans russes. Les paysans de son échantillon sont pauvres, ils auto-produisent l'essentiel des biens qu'ils consomment et n'échangent que des bs impossibles à produire au sein de l'unité familiale et indispensable à la reproduction de l'unité. Les niveaux de production des actifs d'un foyer de paysans dépendent des besoins du foyer. Dans le cas des paysans russes étudiés par Tchayanov, les besoins étaient alimentaires, la nourriture était auto-produite, et une partie de la production offrait un accès à la monnaie nationale pour se libérer des charges fiscales, pour accéder à des soins de santé (assez marginal) et acheter des biens de production, araire, houes, etc. Cette demande en biens était très faible, 67 roubles en moyenne²⁵ et les foyers callaient leurs niveaux de vente sur ce besoin moyen. Si le prix des leurs produits augmentait, ils vendaient de moins grandes quantités et obtenaient la somme. Si les prix diminuaient, ils vendaient davantage. "*L'utilité marginale de*

²³ (SAHLINS, M. 1976)

²⁴ (TCHAYANOV, A.V. 1990)

²⁵ L'étude de Tchayanov se déroulait à une période troublée (il la publie en 1923), et entre 1913 et 1920 le cours du rouble fut divisé par 13000. La somme de 67 roubles est relativement faible. Dans le cas de Tchayanov nous ne savons pas si les 67 roubles correspondent à un échange monnayé, à un échange de troc converti par ces soins en unité monétaire. Cependant même si l'échange était établi sur la base du troc, il est fort possible que le rouble ait servi d'unité de compte.

tout rouble supplémentaire [à 67 roubles] sera jugée inférieure à la pénibilité du travail nécessaire pour le gagner. À l'inverse, tout rouble qui précède le point d'équilibre supplémentaire [67 roubles] sera jugé supérieur aux efforts nécessaires à son obtention et il stimulera donc la poursuite du travail" (TCHAYANOV, A.V. 1990, pg.89). La même dynamique animait les paysans français autrefois (MAZOYER, M., ROUDART, L., 1998) et la logique "maximisatrice" de l'homo œconomicus ne se retrouve pas chez les foyers de paysans. Indépendamment des prix des biens, ils produisent pour satisfaire leurs besoins, et dans une telle société, les besoins en biens produits à l'extérieur de l'unité sont extrêmement réduits. Polanyi présentait ces formes d'organisations ainsi: "*La présence ou l'absence de marchés ou de monnaie n'affecte pas nécessairement le système économique d'une société primitive*" (POLANYI, K. 1996, pg.89).

L'exemple russe pourrait induire en erreur par rapport à notre questionnement, cette

société est monétisée et elle échange peu. Cependant, cet exemple présente un intérêt capital. Il démontre que la propension à échanger (chère à Adam Smith) peut-être très faible même si la monnaie libère des contraintes liées au troc. Les acteurs cherchent avant tout à limiter les risques

Les infrastructures de transports sont l'un des points fréquemment énoncé pour justifier l'absence d'échanges dans une société rurale. Les peuples ou l'autarcie dominant vivent généralement dans un environnement dépourvu de pistes ou de routes et les transports se font à dos d'homme ou avec des animaux de bât. Les coûts de transports sont extrêmement élevés en général et seuls les produits à haute valeur pondérable font l'objet d'échange en dehors d'un périmètre réduit par rapport au centre de production. Sans négliger l'importance des moyens de transports nous ne nous y attarderons pas et nous préférons analyser les formes d'organisations sociales. Très certainement, et plus que les transports, leurs structures autorisent des échanges de bs ou ne les autorisent pas.

dans un environnement déjà très risqué. Le quotidien des acteurs de ces communautés est dangereux, la maladie, mauvaises récoltes, etc. et ils mettent tout en œuvre pour les minimiser. Généralement, ils minimisent les risques en produisant un panel le plus étendu possible (production multiforme) de biens nécessaires au foyer. Cette logique est opposée à la division sociale du travail, nécessaire à la production de bs échangeables, de plus dans certains cas, elle privilégie la stratégie de groupe sous une forme ou sous une autre.

2.2.1.1 Une production multiforme.

Une remarque liminaire s'impose à ce niveau de l'analyse. Selon les biotopes, les productions évoluent et les acteurs d'un biotope produiront des biens spécifiques à celui-ci, différents des biens d'un autre biotope. La production multiforme dépend de l'environnement, elle est multiforme à l'intérieur d'un environnement déterminé.

La logique d'une société de production domestique repose sur une dynamique visant à limiter les risques. Chaque unité de production (foyer, clan) diversifie au maximum ses ressources annuelles (NEWBERY, D., et STIGLITZ, J.E., 1979). La bonne récolte d'une production X, équilibre la mauvaise récolte de la production Y et chaque période offre sa production, basée sur une gamme de produits étendus. Stratégie qualifiée de "Share cropping, risk sharing" par les auteurs précités. Cette stratégie s'organise en général autour de quelques productions à la base du système de production (manioc, blé, riz, élevage, pêche, etc.). Les acteurs privilégient cette production jugée essentielle, mais conservent toujours une alternative, cette production peut échouer. La production de base constitue une ossature, qui rythme les campagnes agricoles, autour de laquelle s'organise la

production de nombreux produits variés. Ainsi, bon an mal an, les actifs d'une unité produisent la nourriture nécessaire à cette unité et sa reproduction est ainsi assurée. Contrairement, la monoculture expose à de nombreux risques. Si la seule production échoue, l'unité se trouve dépourvue de nourriture, d'un moyen pour se procurer de la nourriture et elle ne dispose d'aucune ressource alimentaire palliative. L'unité peut disparaître.

De plus, une même communauté de villageois exploite globalement la même niche écologique, les acteurs produisent plus ou moins la même gamme de produits aux mêmes périodes²⁶. L'acteur A par exemple récolte ses X en même temps que l'acteur B et l'intérêt d'échanger des X semblables à d'autres X, est réduit. Les bonnes années tous les acteurs (ou presque) disposent d'un excédent (quantité produite moins quantité autoconsommée) potentiellement échangeable d'X et les mauvaises années, tous les acteurs (ou presque) recherchent potentiellement des X. Les excédents ne sont pas ou peu échangeables et les déficits impossibles à combler. Les acteurs ne **visent** donc absolument pas les **excédents**, ils mettent tout en œuvre pour n'avoir **aucun déficit** et la stratégie précitée s'inscrit dans cette logique. Salhins disait "*tout est fait pour satisfaire tous les besoins, tout est fait pour produire la totalité du minimum*" (SAHLINS, M. 1976). La notion de besoin est, bien entendu, définie par la société et contrairement à certains postulats théoriques, les besoins, semble-t-il, ne sont pas illimités.

Cependant, les excédents ne sont pas rares, ils proviennent soit d'une cueillette, d'une chasse, d'une récolte abondante, ou bien de productions spécifiques, entreprises en morte-saison et qui n'entrent pas en concurrence avec les productions des biens jugés nécessaires. "L'investissement" des acteurs est faible et sans prendre de risque ils entreprennent une activité dont le fruit est échangeable. Les excédents obtenus sont alors échangés, à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté (nous brosons ici un schéma général et il est possible de rencontrer des situations différentes). En revanche si cette activité ne produit pas les résultats espérés, elle ne remet pas en cause la reproduction de l'unité.

2.2.1.2 Stratégie de groupe versus stratégie individuelle.

Minimiser les risques repose également sur un second socle. Généralement pour ne pas s'exposer aux dangers, les acteurs privilégient les stratégies de groupes aux dépens des stratégies individuelles. Il existe une forme de mutualisation des pertes mais une mutualisation des gains également. En France par exemple, avant la révolution des systèmes agraires du moyen-âge (MAZOYER, M., ROUDART, L., 1998) les paysans cultivaient leurs terres qu'ils mettaient en jachères par la suite. La jachère constituait une réserve fourragère accessible aux animaux des membres de la communauté. Ce phénomène se retrouve ailleurs, au nord Laos par exemple. Les communautés de riziculteurs de plaines exploitent leurs rizières individuellement et une fois le riz récolté, les rizières sont asséchées et tous les animaux de la communauté broutent indifféremment

²⁶ Certes, il existe quelques formes de division sociales du travail selon les niches écologiques, mais les échanges issus de cette forme de spécialisation ne constituent pas le socle du système de production. Ils ne sont pas réguliers et ne concentrent pas l'essentiel de l'attention des acteurs. En général, ils correspondent à des excédents ou à des productions de morte-saison.

sur l'ensemble des parcelles (ALARY, P., CULAS, C., 2003). Un foyer désireux d'intensifier la production de ces parcelles est obligé d'interdire l'accès de sa terre aux animaux des autres membres de la communauté. Il rompt les droits coutumiers et s'expose au mieux à l'ostracisme au pire aux représailles. Si nous retenons l'hypothèse favorable (ostraciser), soit l'intensification donne de bons résultats et l'unité échangera alors sa production contre les biens alimentaires, qu'elle ne produit plus, soit l'intensification donne de mauvais résultats (raisons multiples, ravageurs, problèmes sanitaires, etc.) et elle n'a rien à échanger pour obtenir des ressources alimentaires. Ostracisée, elle ne pourra plus compter sur l'assistance du groupe. Aller à l'encontre de la dynamique globale expose le contrevenant à un double risque, l'absence de ressources et l'exclusion d'une communauté où l'entraide est souvent capitale.

Par ailleurs, pour beaucoup de communautés, la gestion des biens de production dépend de la collectivité et non du bon vouloir des individus. L'accession à ces biens est codifiée, normée par le groupe (GODELIER, M. 1996a), pg.32) et un acteur ne produit pas sans l'aval du groupe. Souvent l'attribution des biens de production dépend des besoins des acteurs, foyers, clans, village, et non de leur capacité de production. Id est, une unité familiale constituée de 5 personnes actives ne sera pas obligatoirement mieux dotée qu'une unité familiale dotée de 2 actifs et 3 inactifs. Ainsi, il est fort possible qu'un foyer ayant une force de travail abondante ne puisse pas légitimement produire pour échanger des bs. Les coutumes, les règles du groupe fixent les normes de légitimité et pour de nombreux peuples, l'enrichissement individuel n'est guère accepté, la pénurie pour tous est admise mais pas l'abondance pour quelques-uns (SAHLINS, M. 1976). Le "droit" à la richesse²⁷ s'inscrit dans un cadre bien défini. En général les "riches" redistribuent beaucoup (SAHLINS, M. 1976) et dans les sociétés de production domestique la logique d'accumulation à des fins productives n'est pas instituée.

Ces conditions, spécifiques aux modes d'organisation des sociétés de production domestique et à leurs formes d'organisation, privilégient la polyculture poussée à son paroxysme. Elles boudent un début de division sociale du travail (DST) à travers le refus d'opter pour une ou quelques productions spécifiques. La division sexuelle du travail est la seule forme de DST, mais tous les foyers fonctionnent sur les mêmes principes de division et s'activent aux mêmes productions. De plus la stratégie de groupe prime sur la stratégie individuelle et, isolé, un acteur peut difficilement choisir un système de culture différent du système adopté par sa communauté. L'échange de bs ne constitue pas l'objectif de ces sociétés, voire leur mode d'organisation sociale limitent sérieusement les échanges de bs. Cependant, même si les échanges sont limités, plus ou moins conjoncturellement elles disposent d'excédents de production et le troc occupe une place dans ces transferts.

²⁷ Est considérée richesse ce qui est reconnu comme étant la richesse par un groupe d'acteurs. Nous adoptons une définition semblable à celle d'Aglietta-Orléan (AGLIETTA, M., ORLEAN, A., 2002).

2.2.2 LES SOCIÉTÉS DE PRODUCTION DOMESTIQUE FONT-ELLES DU TROC?

L'étude des travaux des ruralistes (CLIFTON, R. WHARTON, J. 1970), (DE JANVRY, A., FACHAMPS, M., SADOULET, E. 1991), (EVERETT, R. 1970), (MAZOYER, M., ROUDART, L., 1998), (MEILLASSOUX, C. 1992), (NEWBERY, D.M.G., STIGLITZ, J.E. 1981), intéressés par des peuples très différents, nous permettent de dégager, pour la majorité des sociétés de production domestiques, des récurrences conformes au modèle présenté ci-dessus. Ces peuples minimisent les risques et la division sociale du travail est considérée comme un risque. Au sein de telles communautés, tous les acteurs produisent les mêmes bs et les échanges sont assez peu structurels. Les échanges ne sont pas à la base de l'organisation sociale. Deux classes de débouchés permettent cependant de les écouler. Des débouchés à l'intérieur de la communauté et des débouchés avec les autres communautés. Nous n'aborderons pas tous les échanges de ces communautés, mais uniquement ceux, à priori, apparentés, à du troc.

2.2.2.1 Les échanges intra-communautaires.

La multiplicité des exemples de relations d'échanges de bs au niveau intra-communautaire ne facilite pas l'analyse et une étude globale du troc peut rapidement glisser vers une description stéréotypée. Les relations intracommunautaires dépendent du type de société, nomade ou sédentaire, de pêcheurs, d'éleveurs, de chasseurs, d'agriculteurs, de cueilleurs, des associations plus ou moins complexes entre les différentes formes d'activités et des relations familiales ou claniques entre les unités de productions. La taille des unités de production varie également selon les peuples, même si la maisonnée, le foyer, se retrouve très souvent comme l'unité de base.

À l'intérieur d'une communauté, nous nous intéressons aux échanges entre l'unité de base et le reste de sa communauté. La communauté regroupe un ensemble d'entités fortement unies par des liens personnels entre les acteurs, subordination, solidarité, etc., ces liens sont plus ou moins codifiés par les règles de la communauté. La communauté peut-être le village, le clan, le groupe ethnique, etc., et des relations à l'intérieur d'une communauté "groupe ethnique" par exemples, peuvent être influencées par la dimension "village" à son tour nuancée par la dimension clanique.

Quoi qu'il en soit, il nous semble possible de distinguer deux grands types de tendances dans lesquelles s'inscrivent les échanges intra-communautaires de bs auxquels nous nous intéressons.

- Un premier type d'échange généralement qualifié de troc assure le transfert de biens sur lesquels la base du système de production ne repose pas. Les acteurs ne les considèrent pas essentiels, ces biens complètent souvent le régime alimentaire des foyers, ou bien pallient le défaut de productions jugées essentielles. Ils ne sont pas régulièrement présents, ils ne se conservent pas toujours (légumes sauvages, chasse exceptionnelle, etc.), ou alors ils sont le fruit d'un petit artisanat local. Normalement les besoins du foyer déterminent le niveau de leur production. Le foyer ne recherche pas l'excédent, il ne peut pas le valoriser au sein de l'unité, (la capacité de consommation d'un foyer en viande, ou en légume, en vannerie par exemple est limitée) et si toutefois un excédent se présente, le foyer l'échange avec des foyers de la communauté. Le hasard ne guide globalement pas le

flux de ces échanges, ils sont orientés selon des liens d'amitié, de parenté, de subordination, etc. La majorité de ces échanges ne procède pas de la logique du troc, mais plutôt de celle du don, de la réciprocité et ils s'inscrivent dans le cadre d'une relation socialisante. Le foyer donateur espère certainement un retour, mais celui-ci n'est jamais explicite, le doté, selon la relation qu'il recherche estimera le retour. Certes, les objets échangés construisent également la relation, mais l'échange d'objets n'est pas le but premier. Si tel était le cas "l'offreur" rechercherait le plus "offrant", or il n'en est rien, "l'offreur" donne de façon ciblée, parce qu'il se sent obligé. En général les échanges structurent les relations sociales (AKIN, D., ROBBINS, J., 1999) et ces échanges le sont particulièrement, voire essentiellement. Ce type de relation n'appartient pas à la sphère du troc.

- Le second type d'échanges toujours qualifiés de troc concernent les transferts à l'origine de la division sociale du travail la plus élémentaire (en dehors de la division sexuelle du travail). En général, tous les acteurs produisent les biens alimentaires, artisanaux (selon des nuances) par contre tous les acteurs ne produisent pas des actes religieux, des soins de santé, ou une production administrative (chef de village, juger les conflits, etc.). Remplir ces fonctions donne lieu à des transferts de biens physiques, ou des "objets" qui valident les actes en question. Ces biens, des coquillages pour les Aré-Aré (DE COPPET, D. 1998), des animaux pour les Tiv (BOHANNAN, P. 1959), de l'opium pour les Hmong (CULAS, C. 1999), etc., donnent une valeur à ces actes spécifiques, ils les objectivent aux yeux d'un même groupe, ils permettent, entre autres, de positionner dans la communauté les acteurs qui les accomplissent. Les acteurs qui les possèdent ont généralement une autorité, ils permettent d'accéder à un statut spécifique, essentiels aux yeux des membres de la communauté. Ces échanges assimilés à du troc, s'inscrivent dans des logiques monétaires, la communauté légitime les biens et leur attribue le pouvoir d'assurer des transferts biens spécifiques (santé, etc.). Ces échanges n'appartiennent également pas à la sphère du troc.

- Le troisième type d'échange correspond au transfert de biens en tant que tels. Souvent ces biens correspondent à des productions jugées capitales par la communauté, ils sont à la base du système de production par exemple. Pour une raison X, un acteur dispose d'un excédent et un autre d'un déficit. L'excédent est échangé et les protagonistes s'accordent sur la contrepartie. Des normes locales règlent généralement les modalités de restitution de la contrepartie et la négociation est limitée, même si elle existe. À titre d'exemple, nous citerons des faits remarquables au Nord Laos (BAUDRAN, E. 2000), les acteurs échangent x quantité de riz à t contre xy quantité de riz à t+n (y et n sont codifiées, négociés voire les deux), ou x quantité de riz contre des soins de santé, office religieux, etc.. Norme et négociation sont fortement imbriquées et se réfèrent généralement à des critères locaux d'appréciation de la valeur des bs échangés. Les acteurs appartenant à la même communauté produisent les mêmes produits et étalonne la valeur des objets convoités sur la pénibilité qu'ils rencontrent pour produire ces produits, sur les besoins du foyer, sur de " *multiples références sociales issues des traditions d'échanges*"²⁸. Ce type de relation très commune épouse toutes les formes du don au troc et seule une analyse individuelle de chaque relation permettrait de déterminer qui l'emporte de la composante troc à la composante don. Dans les cas de troc, les acteurs accordent une large place aux bs transférés et la

²⁸ Citation empruntée à "La monnaie entre violence et confiance" (AGLIETTA, M., ORLEAN, A., 2002)

relation d'échange simultanée a un pouvoir libérateur. Le riz restitué selon les termes de l'accord, les protagonistes n'ont ni débit ni crédit. Cela ne les empêche cependant pas d'échanger d'autres produits par la suite. À l'intérieur d'une même communauté, le troc existe bel et bien, il assure le transfert réciproque de bs, même si au départ, le but de la production n'est pas l'échange. Cependant, contrairement aux propositions de Jevons, ces échanges ne rencontrent pas les contraintes de double coïncidence et dévaluation homogène des bs. En effet, les acteurs ne cherchent pas un échangiste sur un marché, ils s'inscrivent dans un marché très local, au sein d'un système de relations dense. Le marché n'est pas anonyme et la norme d'évaluation locale (pénibilité du travail par exemple) remplace un équivalent général, elle est interne à la communauté.

Les frictions liées au troc ne limitent pas le développement de ce type d'échanges, le volume est restreint par le mode d'organisation des systèmes productifs (production multiforme) et non par l'absence d'une monnaie. Pour preuve, il n'existe pas, à notre connaissance, de sociétés de production domestique sans monnaie et le type d'échanges précités restent toujours limités. Par contre, un changement des modes d'organisation de ces sociétés (amorces de la division sociale du travail) permet généralement de dynamiser les transactions commerciales.

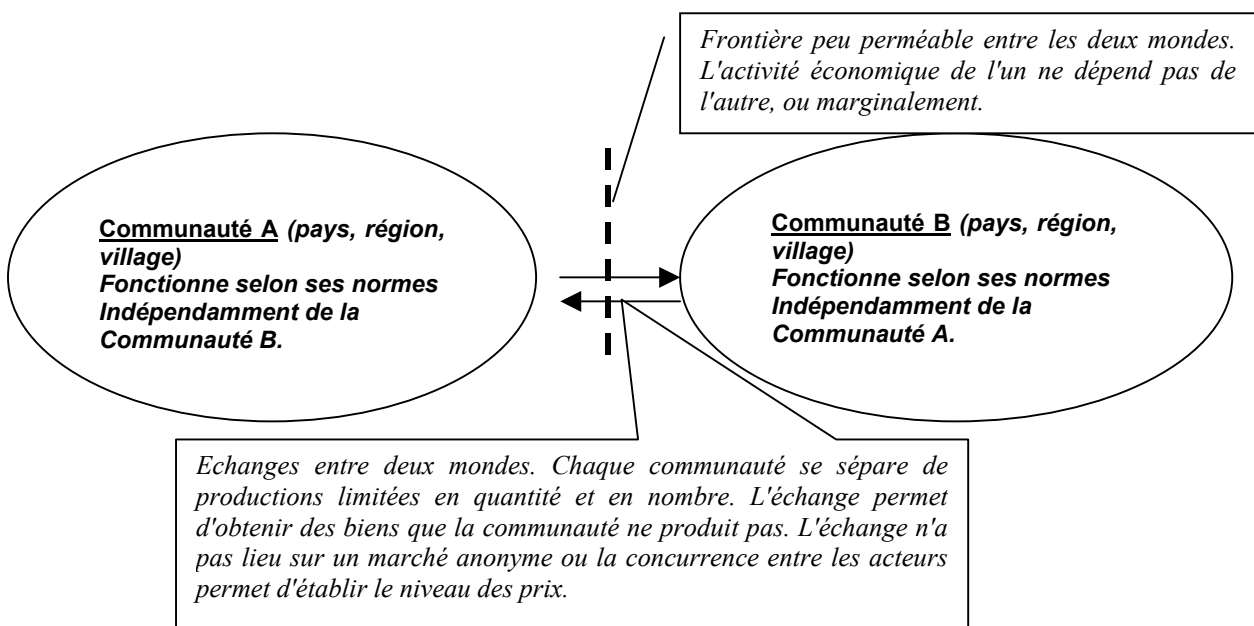
2.2.2.2 Les échanges extra-communautaires.

Les principes des échanges intra-communautaires et extra-communautaires reposent sur des bases différentes. Globalement, les premiers permettent le transfert de bs produits en excès conjoncturellement par les membres de la communauté. Les seconds permettent d'écouler des biens spécifiques de la communauté pour acquérir des produits dont elle ne dispose pas. Une communauté produit un panel varié de biens issus de son environnement et selon l'environnement le panel change. Ainsi, les différentes communautés sont appelées à échanger des bs. Les bs ainsi échangés ne proviennent pas toujours d'un excédent d'autoconsommation, mais parfois d'un choix de production qui n'entre pas en concurrence avec les productions de biens à la base du système de production, en morte-saison par exemple. Ils concernaient l'ivoire, l'opium, le sel, le fer, etc. Les acteurs les produisent pour se procurer des biens précis dont ils ne disposaient pas localement. Les Baruyas (GODELIER, M. 1996a, pg.33) fabriquaient du sel pour l'échanger contre des lames de bois de palmier noir, les Hmongs (YANG, D. 1972) produisaient de l'opium, ils l'échangeaient contre du sel. Il n'existait pas ou peu de palliatifs à l'opium. Si pour une raison indéterminée la récolte d'opium ne permettait pas de dégager d'excédents de production, alors il est fort possible que les acteurs se privent de sel. Avant la période coloniale, les Européens recherchaient en Afrique de l'ivoire, des esclaves, etc. et les Africains recherchaient des fusils, des clous, des étoffes, etc.

Les acteurs n'écoulaient pas leurs produits sur un marché global et anonyme où la concurrence oriente le choix des consommateurs. Ils n'échangeaient pas des esclaves en raison de leur prix en Afrique, "peu chers" ou bien des clous parce qu'ils sont "bons marchés" en Europe. Ils échangeaient uniquement parce que les esclaves étaient en Afrique et les clous en Europe. Les acteurs échangent leurs produits sur un marché bien défini. Les acteurs de la communauté A produisent le produit X et savent que les acteurs de la communauté B recherchent le produit X, par ailleurs, A recherche le produit Y possédés par B. Parallèlement, B produisent Y, et ont connaissance de l'intérêt de A pour

leurs produits. Les acteurs A ne prendraient pas le risque de transporter, l'opium, l'ivoire, l'or, etc. si auparavant ils n'étaient pas assurés (ou tout au moins s'ils ne le pensaient pas) de l'intérêt des acteurs B pour leurs biens, et de la possibilité d'acquérir avec leurs biens les objets convoités.

Cette description théorique n'est pas toujours très équilibrée. Il arrive que le désir des acteurs ne soit pas de même intensité ou que les acteurs ne disposent pas du même niveau d'information, voire ignore tout de l'activité de l'autre. La transaction n'est absolument pas transparente, les acteurs des deux communautés négocient selon leurs propres références indépendamment des références de leurs protagonistes et les lois de l'offre et de la demande influencent peu le cours des produits. Chacun estime l'utilité du bien recherché et la compare à la valeur (qu'il estime) du bien proposé. Une référence générale est inutile, dans la mesure où chacun estime le profit qu'il peut faire, dans sa communauté, avec le bien cédé et celui qu'il va faire, dans sa communauté, avec le produit acquis. Le différentiel entre ces deux profits guide son choix, indépendamment du profit que peut faire l'autre acteur impliqué dans l'échange. À titre d'exemple, une communauté africaine échange avec des Européens de l'ivoire contre des fusils. Grâce à cet ivoire, l'Européen achètera en Europe n fois la quantité de fusils troquée au départ. Si n est important, l'Européen estimera son commerce lucratif et pensera peut-être, j'ai "baraté" mon ami africain. De l'autre côté, l'Africain, avec les fusils nouvellement acquis, se procurera: z fois la quantité d'ivoire, du prestige, etc., et selon z ou le prestige, il pensera comme l'Européen, j'ai "baraté" mon ami Européen. Lors de relations directes entre acteurs, la recherche de l'utilité maximale justifie l'escroquerie comme le notent Aglietta-Orléan²⁹ ou bien Salhins page 249 "*La réciprocité négative est le type d'échange le plus impersonnel. Sous l'aspect, par exemple du troc, c'est de notre point de vue, l'échange économique par excellence. Les deux parties s'affrontent en tant qu'intérêts distincts, chacun cherchent à maximiser ses profits aux dépens de l'autre*". Cette forme d'échange extra-communautaire ressemble, toutes choses égales par ailleurs, au troc dont parlait Jevons et correspond parfaitement à la définition de troc proposée dans les chapitres précédents.



Schémas n°3: Le troc et les échanges extra-communautaires.

²⁹ (AGLIETTA, M., ORLEAN, A., 2002)

Les échanges extra-communautaires semblent s'inscrire dans une dynamique spécifique au troc. La médiation monétaire n'intervient pas lors de l'échange entre les protagonistes, contrairement aux transactions étudiées par Bloch, Oulh-Ahmed, Sapir ou Chiodi. Le transfert réciproque est évident et les acteurs négocient pour étalonner la valeur qu'ils attribuent aux biens transactés.

Par contre, l'apparition d'une monnaie fluidifierait-elle ces échanges, réglerait-elle les contraintes spécifiques au troc afin qu'ils se développent?

Rien n'est moins sûr et les contraintes ne sont peut-être pas celles identifiées par Jevons. D'une part, ce type d'échange ne s'inscrit absolument pas dans le cadre d'un marché global où tous les acteurs se rencontrent pour échanger: les uns esclaves contre des fusils, les autres des clous contre de l'ivoire, de l'ivoire contre des fusils, des esclaves contre de l'opium, de l'opium contre du thé et du thé contre des clous ou des fusils. S'accorder sur un tel marché global est complexe. Par contre, dans notre cas, il existe au contraire une multitude de marchés indépendants dans des lieux géographiques variés et les détenteurs d'esclaves se rendent sur le marché où ils se procureront des fusils. Les détenteurs de fusils se rendront sur le marché où se trouve les esclaves. Le marché est bien spécifique, la double coïncidence des besoins des acteurs en présence a lieu, A possède X et recherche Y et B possède Y et recherche X, ou bien l'Européen recherchant de l'ivoire et possédant des clous va rencontrer l'Africain ayant l'ivoire et recherchant les clous. D'autre part, chaque acteur anticipe des profits à l'intérieur de sa communauté et une norme commune ne lui est pas nécessaire. Il ne compare absolument pas les profits éventuels s'il échangeait son bien contre un autre produit ou sur un autre marché. Les acteurs ignorent peut-être la présence d'autres marchés.

D'autre part, la mise en place d'une monnaie, en tant qu'instrument est inutile, elle existe déjà. Aux périodes précoloniales par exemple, les Européens et les Africains possédaient leurs monnaies respectives. Par contre, ces peuples étaient différents, il n'existait pas de système de convertibilité entre leurs monnaies. Le problème ne repose pas sur l'absence de monnaie, mais plutôt l'acceptation d'une monnaie intelligible aux deux communautés. L'Européen monnaie les fusils en Europe et il est fort possible que l'Africain ait utilisé une monnaie inconnue des Européens.

Le troc autorisait des échanges que la monnaie ne permettait pas (convertibilité impossible) et, sans monnaie, ce type d'échanges troqués n'aurait pas lieu (la fabrication des fusils aurait été impossible).

CONCLUSION.

Les relations entre troc et monnaie se trouvent au cœur de nombreuses analyses et assez curieusement, la définition de troc proposée par les auteurs est souvent équivoque. L'analyse de Jevons illustre cette assertion et il nous a semblé difficile de répondre au questionnement initial sans s'interroger sur le concept de troc. Le troc est un transfert réciproque de biens et de services entre plusieurs acteurs. La médiation monétaire n'intervient pas dans une relation de troc et les acteurs négocient pour établir les termes de l'échange.

Une telle définition limite le champ des échanges "troqués" et elle exclut tout type d'échanges qui procèdent d'une autre logique, don, échanges monétisés (paléo-monnaie, monnaie d'état, etc.).

Dans les sociétés déjà monétisées, les échanges qualifiés de troc dépendent directement de la médiation monétaire (unité de compte), ils n'appartiennent donc pas à la "branche" troc. Dans les sociétés faiblement monétisées (les sociétés de production domestique), les exemples de troc, intra-communautaires ou bien extra-communautaires, sont évidents. Cependant le troc n'explique pas le faible niveau d'échanges de ces sociétés. Ces sociétés, ou communautés, adoptent des stratégies où l'échange de biens et de services marchand ne se trouve pas au cœur de l'organisation des systèmes productifs. Au contraire, les échanges sont jugés risqués et les sociétés de production domestiques cherchent à limiter les risques.

Ces sociétés échangent très peu, troquent quelque peu et les contraintes spécifiques au troc ne limitent pas le développement des échanges. Pour preuve, à notre connaissance, les monnaies y sont déjà présentes.

Ainsi, à notre questionnement initial nous répondrons par la négative, et la filiation entre troc et monnaie ne semble pas évidente. Au contraire, le troc semblerait s'inscrire dans le cadre plus vaste d'économies monétaires, entre différentes communautés, il permettrait de pallier l'absence de compatibilité entre les monnaies. Toutefois, nous ne pouvons pas totalement réfuter les propositions de Jevons, dans la mesure où nous ne connaissons pas d'exemple d'organisation sociale sans monnaie. Nous ne pouvons pas vérifier ses hypothèses et si des historiens découvraient une telle société nous pourrions alors repenser le problème.

Bibliographie.

- AGLIETTA, M., ORLEAN, A., (2002). *La Monnaie entre Violence et Confiance*. Paris, Odile Jacob.
- AKIN, D., ROBBINS, J., (1999). *Money and Modernity*, University of Pittsburgh Press.
- ALARY, P., CULAS, C., (2003). Inequitable integration of rural pluri-ethnic society into a market exchange system. The northern Lao case. SASE 2003, Aix en Provence. France.
- ATCHISON, M. (1991). *Word for Word*. New York, Plume.
- BAUDRAN, E. (2000). *Derrière la Savane la Forêt. Etude du système agraire du nord du district de Phongsaly (Laos)*. Paris, Comité de Coopération avec le Laos.
- BENASSY, J.F. (1976). "Théorie du déséquilibre et fondement microéconomique de la macroéconomie." *Revue Economique* 27 n°5: 804.
- BENETTI, C. (1985). *Economie monétaire et économie de troc: la question de l'unité de compte commune*. *Economie réelle - économie monétaire*. A. d. l'ISMEA. Genève, Librairie Droz. XXXVIII: 85-109.
- BIGNON, V., BRETON, R., RAGOT, X., (2002). *Logique et Emergence des la monnaie, Réflexion à partir des modèles récents.*, miméo.
- BLOCH, M. (1958). "Mutation Monétaire dans l'ancienne France." *Annales* 2: 145-158.
- BOHANNAN, P. (1959). "The impact of money on an African subsistence economy." *The Journal of Economic History* Volume 19(Issue 4): 491-503.
- CAILLE, A. (1987). "Monnaie des modernes et monnaie des sauvages." *Bulletin du Mauss* 21: 143-150.
- CARTELIER, J. (1985). *Théorie de la valeur ou hétérodoxie monétaire : les termes d'un choix*. *Economie réelle - Economie monétaire*. A. d. l'ISMEA. Genève, Droz. XXXVIII: 63-82.
- CARTELIER, J. (1996). *La Monnaie*. Paris, Flammarion.
- CHIODI, V. (2003). *La fragmentation monétaire en Argentine. Les cas des monnaies parallèles et des pratiques du troc. Une relecture théorique et historique*. *Economie internationale et Régulation*. Paris, Paris XIII.
- CLIFTON, R. WHARTON, J. (1970). *Subsistence Agriculture, Concepts and Scope*. *Subsistence Agriculture and Economic Development*. London, Frank Cass and Company Limited. 1: 481.
- CULAS, C. (1999). "Histoire de l'Opium et de ces Usages chez les Hmong en Asie du Sud-Est." *Journal Asiatique* Tome 287, Numéro 2: 629-677.
- DE COPPET, D. (1998). *Une monnaie pour une communauté malésienne comparée à la notre pour l'individu des sociétés européennes*. *La monnaie souveraine*. Paris, Odile Jacob: 160-210.
- DE JANVRY, A., FACHAMPS, M., SADOULET, E. (1991). "Peasant Household behaviour with missing markets : some paradox explained." *The Economic Journal* 101(N° 409): 1400-1417.
- DICTIONNAIRE (2003). *Le Grand dictionnaire français-latin (1593-1628): histoire, types et méthodes*, http://tactweb2.chass.utoronto.ca/cgi-bin/tactxml/tactxml2.pl/rendico/5nic_ah?PFC103900#here.
- EINZIG, P. (1966). *Primitive Money*. Oxford, Pergamon Press.

- EVERETT, R. (1970). Motivation Values and Aptitud of Subsistence Farmers : Toward a Subculture of Peasantry. *Subsistence Agriculture and Economic Development*. R. W. CLIFTON, J. London, Frank Cass and Company Limited. 1: 112-135.
- GODBOU, J. (1992). *L'esprit du Don*. Paris, La Découverte.
- GODELIER, M. (1996a). *La production des grands hommes*. Paris, Fayard.
- GODELIER, M. (1996b). *L'énigme du Don*. Paris, Fayard.
- HART, K. (1987). Barter. *The New Palgrave a Dictionary of Economics*. J. EATWELL, MILGATE, M., NEWMAN, P., Mac Millan Press Limited. 1 (A to D).
- HICKS, J. (1989). *A Market Theory of Money*. New York, Oxford University Press.
- HUMPHREY, C. (1985). "Barter and economic disintegration." *MAN* 20: 48-72.
- JACOPIN, P.Y., PUEX, N., (2002). "Misères de la monnaie, monnaies de la misère." *Journal des Anthropologues* 90-91: 25-53.
- JEVONS, W.S. (1876). *Money and the Mechanism of Exchange*. New York, D. Appleton and Company.
- KOCHERLAKOTA, NARAYANA R. (1998). "Money is Memory." *Journal of Economic Theory* 81(2): 232-251.
- LANTZ, P. (1985). *Monnaie archaïque, monnaie moderne. Violence et Vérité autour de René Girard*. P. DUMOUCHEL. Paris, Grasset: 617.
- MAUSS, M. (2002). "Essai sur le Don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques." Article originalement publié dans *l'Année de la Sociologie*, seconde série, 1923-1924: 106.
- MAZOYER, M., ROUDART, L., (1998). *Histoire des Agricultures du Monde*. Paris, Seuil.
- MEILLASSOUX, C. (1992). *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, L'Harmattan.
- NEWBERY, D., et STIGLITZ, J.E., (1979). Sharecropping, Risk-sharing and the Importance of Imperfect information. *Risk Uncertainty and Agriculture Development*. J. A. ROUASSET, et al., Search/ADC.
- NEWBERY, D.M.G., STIGLITZ, J.E. (1981). *The Theory of Commodity Price Stabilization, a Study in the Economics of Risk*. Oxford, Clarendon Press.
- ORLEAN, A. (1992). "La monnaie comme lien social." *Genèses, Sciences sociales et histoire* N° 8.
- ORLEAN, A. (2002). "La Monnaie, Opérateur de Totalisation." *Journal des Anthropologues* 90-91: 331-352.
- OSTROY, JM., STARR, RM., (1974). "Money and Decentralisation of Exchange." *Econometrica* 42(6): 1093-1114.
- OULD-AHMED, P. (2002). "Logiques Economiques de la fragmentation monétaire, l'expérience de la Russie post-socialiste." *Journal des Anthropologues* 90-91: 261-282.
- OULD-AHMED, P. (2003). *Le troc en Russie : Perte de légitimité de la monnaie ou perte de légitimité des institutions monétaires? Participation au séminaire : Crise monétaire d'hier et d'aujourd'hui*. EHESS. Paris.
- POLANYI, K. (1996). *La Grande Transformation*. Paris, Gallimard.
- SAHLINS, M. (1976). *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*. Paris, Gallimard.
- SAPIR, J. (2002). "Le Troc et le Paradoxe de la Monnaie." *Journal des Anthropologues* 90-91: 283-303.

- SERVET, J.M. (1984). *Nomismata, état et origines de la monnaie*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- TCHAYANOV, A.V. (1990). *L'organisation de L'économie paysanne*. Alençon, Librairie du Regard.
- WILLIAMSON, S., WRIGHT, R., (1994). "Barter and Monetary Exchange Under Private Information." *The American Economic Review* 84 (1): 104-123.
- YANG, D. (1972). *Les Hmong du Laos Face au Développement*. Vientiane, Siasavath.

Annexe n°1.

Extrait de l'ouvrage de Jevons (Money and the mechanism of exchange), chapitre I, intitulé "Barter" où figurent la définition et les exemples discutés.

Texte téléchargé sur le cite: www.econlib.org/YPDBooks/Jevons/jnvMNE1.html

Chapter I

Barter

Page 1 dans l'ouvrage.

Some years since, Mademoiselle Zélie, a singer of the Théâtre Lyrique at Paris, made a professional tour round the world, and gave a concert in the Society Islands. In exchange for an air from *Norma* and a few other songs, she was to receive a third part of the receipts. When counted, her share was found to consist of three pigs, twenty-three turkeys, forty-four chickens, five thousand cocoa-nuts, besides considerable quantities of bananas, lemons, and oranges. At the Halle in Paris, as the prima donna remarks in her lively letter, printed by M. Wolowski, this amount of live stock and vegetables might have brought four thousand francs, which would have been good remuneration for five songs. In the Society Islands, however, pieces of money were very scarce; and as Mademoiselle could not consume any

Page 2 dans l'ouvrage.

considerable portion of the receipts herself, it became necessary in the mean time to feed the pigs and poultry with the fruit.

When Mr. Wallace was travelling in the Malay Archipelago, he seems to have suffered rather from the scarcity than the superabundance of provisions. In his most interesting account of his travels, he tells us that in some of the islands, where there was no proper currency, he could not procure supplies for dinner without a special bargain and much chaffering upon each occasion. If the vendor of fish or other coveted eatables did not meet with the sort of exchange desired, he would pass on, and Mr. Wallace and his party had to go without their dinner. It therefore became very desirable to keep on hand a supply of articles, such as knives, pieces of cloth, arrack, or sago cakes, to multiply the chance that one or other article would suit the itinerant merchant.

In modern civilized society the inconveniences of the primitive method of exchange are wholly unknown, and might almost seem to be imaginary. Accustomed from our earliest years to the use of money, we are unconscious of the inestimable benefits which it confers upon us; and only when we recur to altogether different states of society can we realize the difficulties which arise in its absence. It is even surprising to be reminded that barter is actually the sole method of commerce among many uncivilized races. There is something absurdly incongruous in the fact that a joint-stock company, called "The African Barter Company, Limited," exists in London, which carries on its transactions upon the

Page 3 dans l'ouvrage.

West Coast of Africa entirely by bartering European manufactures for palm oil, gold dust, ivory, cotton, coffee, gum, and other raw produce.

The earliest form of exchange must have consisted in giving what was not wanted directly for that which was wanted. This simple traffic we call *barter* or *truck*, the French *troc*, and distinguish it from sale and purchase in which one of the articles exchanged is intended to be held only for a short time, until it is parted with in a second act of exchange. The object which thus temporarily intervenes in sale and purchase is money. At first sight it might seem that the use of money only doubles the trouble, by making two exchanges necessary where one was sufficient; but a slight analysis of the difficulties inherent in simple barter shows that the balance of trouble lies quite in the opposite direction. Only by such an analysis can we become aware that money performs not merely one service to us, but several different services, each indispensable. Modern society could not exist in its present complex form without the means which money constitutes of valuing, distributing, and contracting for commodities of various kinds.

Annexe n°2.

Extrait de l'ouvrage de Jevons (Money and the mechanism of exchange), chapitre I, intitulé "Barter" où figurent la définition et les exemples discutés.

Texte téléchargé sur le site: www.econlib.org/YPDBooks/Jevons/jnvMNE4.html

Chapter IV

Early History of Money

Page 20 dans l'ouvrage.

Living in civilized communities, and accustomed to the use of coined metallic money, we learn to identify money with gold and silver; hence spring hurtful and insidious fallacies. It is always useful, therefore, to be reminded of the truth, so well stated by Turgot, that every kind of merchandise has the two properties of measuring value and transferring value. It is entirely a question of degree what commodities will in any given state of society form the most convenient currency, and this truth will be best impressed upon us by a brief consideration of the very numerous things which have at one time or other been employed as money. Though there are many numismatists and many political economists, the natural history of money is almost a virgin subject, upon which I should like to dilate; but the narrow limits of my space forbid me from attempting more than a brief sketch of the many interesting facts which may be collected.

Currency in the Hunting State.

Perhaps the most rudimentary state of industry is that in which subsistence is gained by hunting wild animals. The proceeds of the chase would, in such a state, be the property of most generally recognised value. The meat of the animals captured would, indeed, be too perishable in nature to be hoarded or often exchanged; but it is otherwise with the skins, which, being preserved and valued for clothing, became one of the earliest materials of currency. Accordingly, there is abundant evidence that furs or skins were employed as money in many ancient nations. They serve this purpose to the present day in some parts of the world. In the book of Job (ii. 4) we read, "Skin for skin, yea, all that a man hath will he give for his life;" a statement clearly implying that skins were taken as the representative of value among the ancient Oriental nations. Etymological research shows that the same may be said of the northern nations from the earliest times. In the Esthonian language the word *râha* generally signifies money, but its equivalent in the kindred Lappish tongue has not yet altogether lost the original meaning of skin or fur. Leather money is said to have circulated in Russia as late as the reign of Peter the Great, and it is worthy of notice, that classical writers have recorded traditions to the effect that the earliest currency used at Rome, Lacedæmon, and Carthage, was formed of leather.

Page 21 dans l'ouvrage.

We need not go back, however, to such early times to study the use of rude currencies. In the traffic of the Hudson's Bay Company with the North American Indians, furs, in spite of their differences of quality and size, long formed the medium of exchange. It is very instructive, and corroborative of the previous evidence to find that, even after the use of coin had become common among the Indians the skin was still commonly used as the money of account. Thus Whympers says, "a gun, nominally worth about forty shillings, bought twenty 'skins.' This term is the old one employed by the company. One skin (beaver) is supposed to be worth two shillings, and it represents two marten, and so on. You heard a great deal about 'skins' at Fort Yukon, as the workmen were also charged for clothing, etc., in this way."

Currency in the Pastoral State.

In the next higher stage of civilization, the pastoral state, sheep and cattle naturally form the most valuable and negotiable kind of property. They are easily transferable, convey themselves about, and can be kept for many years, so that they readily perform some of the functions of money. We have abundance of evidence, traditional, written, and etymological, to show this. In the Homeric poems oxen are distinctly and repeatedly mentioned as the commodity in terms of which other objects are valued. The arms of Diomed are stated to be worth nine oxen, and are compared with those of Glaucos, worth one hundred. The tripod, the first prize for wrestlers in the 23rd Iliad, was valued at twelve oxen, and a woman captive, skilled in industry, at four. It is peculiarly interesting to find oxen thus used as the common measure of value, because from other passages it is probable, as already mentioned, that the precious metals, though as yet uncoined, were used as a store of value, and occasionally as a

medium of exchange. The several functions of money were thus clearly performed by different commodities at this early period.

Page 22 dans l'ouvrage.

In several languages the name for money is identical with that of some kind of cattle or domesticated animal. It is generally allowed that *pecunia*, the Latin word for money, is derived from *pecus*, cattle. From the Agamemnon of Æschylus we learn that the figure of an ox was the sign first impressed upon coins, and the same is said to have been the case with the earliest issues of the Roman *As*. Numismatic researches fail to bear out these traditions, which were probably invented to explain the connection between the name of the coin and the animal. A corresponding connection between these notions may be detected in much more modern languages. Our common expression for the payment of a sum of money is *fee*, which is nothing but the Anglo-Saxon *feoh*, meaning alike money and cattle, a word cognate with the German *vieh*, which still bears only the original meaning of cattle. As I am informed by my friend, Professor Theodores, the same connection of ideas is manifested in the Greek word for property,

Page 23 dans l'ouvrage.

which means alike possession, flock, or cattle, and is referred by Grimm to an original verb *or*, to feed cattle. It is even supposed by Grimm that the same root reappears in the Teutonic and Scandinavian languages, in the Gothic, *skatts*, the modern High German *schatz*, the Anglo-Saxon, *scät* or *sceat*, the ancient Norsk *skat*, all meaning wealth, property, treasure, tax, or tribute, especially in the shape of cattle. This theory is confirmed by the fact that the Frisian equivalent *sket*, has retained the original meaning of cattle to the present day. In the Norsk, Anglo-Saxon, and English, *scat* or *scot* has been specialized to denote tax or tribute. In the ancient German codes of law, fines and penalties are actually defined in terms of live-stock. In the Zend Avesta, as Professor Theodores further informs me, the scale of rewards to be paid to physicians is carefully stated, and in every case the fee consists in some sort of cattle. The fifth and sixth lectures in Sir H. S. Maine's most interesting work on "The Early History of Institutions," which has just been published, are full of curious information showing the importance of live-stock in a primitive state of society. Being counted *by the head*, the kine was called *capitale*, whence the economical term *capital*, the law term *chattel*, and our common name *cattle*. In countries where slaves form one of the most common and valuable possessions, it is quite natural that they should serve as the medium of exchange like cattle. Pausanias mentions their use in this way, and in Central Africa and some other places where slavery still flourishes, they are the medium of exchange along with cattle and ivory tusks. According to Earl's account of New Guinea, there is in that island a large traffic in slaves, and a slave forms the unit of value. Even in England slaves are believed to have been exchanged at one time in the manner of money.

Page 24 dans l'ouvrage.

Articles of Ornament as Currency.

A passion for personal adornment is one of the most primitive and powerful instincts of the human race, and as articles used for such purposes would be durable, universally esteemed, and easily transferable, it is natural that they should be circulated as money. The wampumpeag of the North American Indians is a case in point, as it certainly served as jewellery. It consisted of beads made of the ends of black and white shells, rubbed down and polished, and then strung into belts or necklaces, which were valued according to their length, and also according to their colour and lustre, a foot of black peag being worth two feet of white peag. It was so well established as currency among the natives that the Court of Massachusetts ordered, in 1649, that it should be received in the payment of debts among settlers to the amount of forty shillings. It is curious to learn, too, that just as European misers hoard up gold and silver coins, the richer Indian chiefs secrete piles of wampum beads, having no better means of investing their superfluous wealth. Exactly analogous to this North American currency, is that of the cowry shells, which, under one name or another—*chamgos*, *zimbis*, *bouges*, *porcelanes*, etc.—have long been used in the East Indies as small money. In British India, Siam, the West Coast of Africa, and elsewhere on the tropical coasts, they are still used as small change, being collected on the shores of the Maldivé and Laccadive Islands, and exported for the purpose.

Page 25 dans l'ouvrage.

Their value varies somewhat, according to the abundance of the yield, but in India the current rate used to be about 5000 shells for one rupee, at which rate each shell is worth about the two-hundredth part of a penny. Among our interesting fellow-subjects, the Fijians, whale's teeth served in the place of cowries, and white teeth were exchanged for red teeth somewhat in the ratio of shillings to sovereigns. Among other articles of ornament or of special value used as currency, may be mentioned yellow amber, engraved stones, such as the Egyptian scarabæi, and tusks of ivory.

Currency in the Agricultural State.

Many vegetable productions are at least as well suited for circulation as some of the articles which have been mentioned. It is not surprising to find, then, that among a people supporting themselves by agriculture, the more durable products were thus used. Corn has been the medium of exchange in remote parts of Europe from the time of the ancient Greeks to the present day. In Norway corn is even deposited in banks, and lent and borrowed. What wheat, barley, and oats are to Europe, such is maize in parts of Central America, especially Mexico, where it formerly circulated. In many of the countries surrounding the Mediterranean, olive oil is one of the commonest articles of produce and consumption; being, moreover, pretty uniform in quality, durable, and easily divisible, it has long served as currency in the Ionian Islands, Mytilene, some towns of Asia Minor, and elsewhere in the Levant. Just as cowries circulate in the East Indies, so cacao nuts, in Central America and Yucatan, form a perfectly recognised and probably an ancient fractional money. Travellers have published many distinct statements as to their value, but it is impossible to reconcile these statements without supposing great changes of value either in the nuts or in the coins with which they are compared. In 1521, at Caracas, about thirty cacao nuts were worth one penny English, whereas recently ten beans would go to a penny, according to Squier's statements.

Page 26 dans l'ouvrage.

In the European countries, where almonds are commonly grown, they have circulated to some extent like the cacao nuts, but are variable in value, according to the success of the harvest. It is not only, however, as a minor currency that vegetable products have been used in modern times. In the American settlements and the West India Islands, in former days, specie used to become inconveniently scarce, and the legislators fell back upon the device of obliging creditors to receive payment in produce at stated rates. In 1618, the Governor of the Plantations of Virginia ordered that tobacco should be received at the rate of three shillings for the pound weight, under the penalty of three years' hard labour. We are told that, when the Virginia Company imported young women as wives for the settlers, the price per head was one hundred pounds of tobacco, subsequently raised to one hundred and fifty.

Page 27 dans l'ouvrage.

As late as 1732, the legislature of Maryland made tobacco and Indian corn legal tenders; and in 1641 there were similar laws concerning corn in Massachusetts. The governments of some of the West India Islands seem to have made attempts to imitate these peculiar currency laws, and it was provided that the successful plaintiff in a lawsuit should be obliged to accept various kinds of raw produce, such as sugar, rum, molasses, ginger, indigo, or tobacco. Such endeavours to establish a kind of multiple currency will be found to possess considerable interest for us in a later chapter. The perishable nature of most kinds of animal food prevents them from being much used as money; but eggs are said to have circulated in the Alpine villages of Switzerland, and dried codfish have certainly acted as currency in the colony of Newfoundland.

Manufactured and Miscellaneous Articles as Currency.

The enumeration of articles which have served as money may already seem long enough for the purposes in view. I will, therefore, only add briefly that a great number of manufactured commodities have been used as a medium of exchange in various times and places. Such are the pieces of cotton cloth, called *Guinea pieces*, used for traffic upon the banks of the Senegal, or the somewhat similar pieces circulated in Abyssinia, the Soulou Archipelago, Sumatra, Mexico, Peru, Siberia, and among the Veddahs. It is less easy to understand the origin of the curious straw money which circulated until 1694 in the Portuguese possessions in Angola, and which consisted of small mats, called *libongos*, woven out of rice straw, and worth about $1\frac{1}{2}d.$ each. These mats must have had, at least originally, some purpose apart from their use as currency, and were perhaps analogous to the fine woven mats so much valued by the Samoans,

Page 28 dans l'ouvrage.

and also treated by them as a medium of exchange. Salt has been circulated not only in Abyssinia, but in Sumatra, Mexico, and elsewhere. Cubes of benzoin gum or beeswax in Sumatra, red feathers in the Islands of the Pacific Ocean, cubes of tea in Tartary, iron shovels or hoes among the Malagasy, are other peculiar forms of currency. The remarks of Adam Smith concerning the use of handmade nails as money in some Scotch villages

will be remembered by many readers, and need not be repeated. M. Chevalier has adduced an exactly corresponding case from one of the French coalfields. Were space available it would be interesting to discuss the not improbable suggestion of Boucher de Perthes, that, perhaps, after all, the finely worked stone implements now so frequently discovered were among the earliest mediums of exchange. Some of them are certainly made of jade, nephrite, or other hard stones, only found in distant countries, so that an active traffic in such implements must have existed in times of which we have no records whatever.

Page 29 dans l'ouvrage.

There are some obscure allusions in classical authors to a wooden money circulating among the Byzantines, and to a wooden talent used at Antioch and Alexandria, but in the absence of fuller information as to their nature, it is impossible to do more than mention them.